



BFT AUREUS ISR

Rapport annuel Mars 2023

OPCVM de BFT Investment Managers

Société de gestion : BFT Investment Managers

Sous délégué de gestion comptable en titre : CACEIS FUND ADMINISTRATION FRANCE

Dépositaire : CACEIS BANK

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM BFT AUREUS ISR

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	5
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	20
Informations spécifiques	21
Informations réglementaires	22
Certification du Commissaire aux comptes	28
Comptes annuels	33
Bilan Actif	34
Bilan Passif	35
Hors-Bilan	36
Compte de Résultat	43
Annexes aux comptes annuels	44
Règles et méthodes comptables	45
Evolution de l'Actif net	52
Compléments d'information	53
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	73
Inventaire	77
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	95
Annexe(s)	97
Information SFDR	98
Loi Energie Climat (LEC)	109

Caractéristiques de l'OPC

Classification

OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Standard

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'€ster capitalisé, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'€ster, la valeur liquidative du fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement son rendement, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital du fonds.

Stratégie d'investissement :

Stratégies utilisées

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus.

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives. Les principales incidences négatives obligatoires de l'Annexe 1 du règlement délégué sont prises en compte dans la stratégie d'investissement via une combinaison d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, d'engagement et de vote. Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet : www.bft-im.com.

Les choix d'investissement s'inscrivent dans le cadre d'un processus général de gestion qui s'appuie sur plusieurs comités qui réunissent, entre autres, les gérants de portefeuilles et les analystes financiers.

L'univers d'investissement du fonds est défini par la zone géographique, la devise, la maturité, le type de titres et leurs qualités de crédit.

La politique d'investissement du fonds repose sur une sélection de placements de type monétaire et obligataire offrant un rendement proche ou supérieur à l'€ster. Ces instruments sont libellés en Euro ou dans une autre devise d'un pays membre de l'OCDE (par exemple le dollar, la livre sterling, le franc suisse, le yen...) sous réserve que le risque de change soit alors couvert. Le fonds est constitué d'instruments du marché monétaire de haute qualité et de dérivés. Il répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Pour sélectionner les valeurs éligibles au fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse crédit combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'analyse

extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Profil de risque :

Les risques encourus par les porteurs de parts sont les suivants :

Risque de crédit :

il s'agit du risque de baisse des titres émis par un émetteur privé ou public ou de défaut de ce dernier, qui pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Risque de taux d'intérêt :

il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la Maturité Moyenne Pondérée. Une hausse des taux d'intérêt, pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de perte en capital :

risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Par nature, la valeur liquidative d'un OPCVM monétaire s'apprécie jour après jour avec régularité. Cependant, le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe, l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital.

Risque de contrepartie :

L'OPCVM a recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance et/ou de non-exécution du contrat d'échange de la part de celle-ci, qui pourront avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

L'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque juridique :

l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres peut entraîner un risque juridique, notamment relatif aux contrats.

Risque en matière de durabilité :

il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement

Compte rendu d'activité

Avril 2022

La montée des incertitudes relatives à la croissance mondiale, dans un contexte de pressions toujours aussi fortes tant sur les indices de prix à la consommation que de production a marqué un retour de l'aversion pour le risque sur les marchés durant le mois d'avril. Une vaste majorité de banques centrales ont définitivement admis la réorientation de leurs règles de décision sur la stabilité des prix, entraînant dans leur sillage une remontée générale des taux de rendements d'obligations d'Etat. C'est en premier lieu l'inflation qui reste au centre des préoccupations. Le phénomène, amplifié par le choc énergétique et géopolitique, s'ancre durablement aux Etats-Unis ainsi qu'au Royaume-Uni. L'inflation de la Zone Euro s'établit à 7.5% en g.a. en avril, majoritairement imputable à une hausse des prix énergétiques et alimentaires. Les estimations préliminaires de l'activité en Zone Euro éloignent quant à elles le risque de contraction à court terme (+0.2% QoQ) avec des dynamiques hétérogènes à travers l'Union monétaire (+0.3% en Espagne, +0.2% en Allemagne, +0% en France, -0.2% en Italie). Les pressions sur les matières premières énergétiques et non-énergétiques cumulées à l'incertitude du conflit en Ukraine sont globalement contrebalancées par le puissant effet de rattrapage de l'activité dans les services. La politique « zero Covid » en Chine fait peser un risque sur les fournisseurs des entreprises occidentales. Les enquêtes Caixin du secteur manufacturier chinois au mois d'avril montrent un repli substantiel, le deuxième niveau le plus bas depuis janvier 2020. L'incertitude macroéconomique régnant en Zone Euro et l'hétérogénéité des profils de reprise des économies contraint la BCE à adopter une posture consensuelle plus accommodante ; si l'arrêt du programme d'achat d'actifs en juin est acté et une première hausse de taux susceptible d'intervenir avant l'été, le conseil des gouverneurs paraît vouloir prévenir toute réaction épidermique des marchés sur la dette souveraine périphérique, dans une situation de soutien au pouvoir d'achat par la politique budgétaire. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an sont repartis à la hausse à +5.3 bp (contre -23.7 bp fin mars) et sont désormais en territoire positif. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire sont restés stables sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de Estr +12 bp sur les maturités de six mois, et de Estr + 16 bp sur les maturités d'un an. A fin avril, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 102 jours, en nette baisse sur le mois (-17 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 26 jours, également en baisse sur le mois (-4 jours). Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 34% du fonds, en hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 18% fin avril, stable sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 2 Md€, dont 1.2 M€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ), est très courte (86 jours), en nette retrait par rapport aux mois précédents.

Mai 2022

L'incertitude des marchés quant à la capacité des économies occidentales à maintenir un niveau de croissance soutenu sur l'année 2022 s'est accrue au cours du mois de mai. Les craintes de détérioration du pouvoir d'achat des ménages face à des pressions inflationnistes de grande amplitude et celles de détérioration de la confiance des agents privés sont venues s'ajouter à l'accentuation du mouvement de resserrement monétaire, effectif ou annoncé, dans laquelle la grande majorité des Banques Centrales s'engage. J. Powell a réaffirmé en début du mois la posture du FOMC quant à la séquence de remontée des taux « expéditive » qu'il s'est fixé. Le taux des Fed Funds s'établit dans l'intervalle 0.75-1%, après une hausse de 50 bps. Et les discussions consignées dans les minutes du FOMC indiquent que deux hausses supplémentaires de 50 bps semblent être sur la table pour les meetings de juin et septembre. Le son de cloche est relativement similaire de la part du conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne. C. Lagarde communique sur la nécessité qui se fait prégnante de normaliser les taux directeurs à un rythme de 25 bps aux meetings de juillet et septembre, suite à l'arrêt définitif du programme d'achat d'actifs acté à la fin du trimestre. Les chiffres d'inflation accélèrent encore en mai (+8.1% vs. +7.4% en avril en g.a., +3.8% pour le sous-jacent vs. +3.5% en avril). Les révisions des chiffres de croissance pour le premier trimestre des grandes économies de la Zone Euro confirment la bonne tenue de l'activité (+0.3% en Zone Euro, +0.3% en Espagne, +0.2% en Allemagne, +0.1% en Italie et -0.2% en France). Cette progression apparente cache néanmoins une pression importante sur la consommation des ménages qui font face à une érosion de l'épargne Covid : salaires atones et accélération de l'inflation se matérialisent par des anticipations déprimées. C'est bel et bien le choc sur les matières premières induit par la réouverture des économies et accentué par la guerre en Ukraine ainsi que l'effet « coup de fouet » sur les chaînes de valeur entraîné par la normalisation sanitaire qui a provoqué un déséquilibre global entre Demande et Offre, de biens, de services, de main d'œuvre à l'origine des pressions inflationnistes observées en Zone Euro. La BCE peut difficilement les juguler. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an poursuivent leur hausse à +31.6bp (contre +5.3 bp fin avril). Les spreads des émetteurs sur le marché

OPCVM BFT AUREUS ISR

monétaire sont légèrement augmentés sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de Estr +13.2 bp sur les maturités de six mois, et de Estr + 16.0 bp sur les maturités d'un an. A fin avril, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 87 jours, en nette baisse sur le mois (-15 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 19 jours, également en baisse sur le mois (-7 jours). Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 32% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 23% fin mai, en hausse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 2.4 Md€, dont 1.8 M€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ), est très courte (61 jours), en nette retrait par rapport aux mois précédents.

Juin 2022

Dans la zone Euro, la BCE, par la voix de C. Lagarde a confirmé la fin du programme d'achat d'actif au 1er juillet. Les prévisions d'inflation de l'institution, notamment de sa partie sous-jacente purgée des composantes volatiles sont au-dessus de la cible de l'institution jusqu'en 2024 ; « le long voyage » de la normalisation de la politique monétaire en Zone Euro est donc amorcé avec une sortie des taux négatifs et une hausse du taux principal de refinancement de 25 bps prévues pour juillet. Des hausses d'amplitude plus grandes en septembre et aux réunions suivantes interviendront si les projections d'inflation demeurent en l'état ou s'aggravent. La réunion d'urgence organisée la semaine suivante pour contrer la tempête sur la dette des pays périphériques induite par ces annonces a temporairement calmé les spreads italiens, espagnols et portugais. L'horizon macroéconomique de la Zone se détériore également tant la taxe que représente l'inflation importée pèse sur les revenus des agents. Les politiques budgétaires volontaristes et l'excellente tenue du marché de l'emploi semblent insuffisantes au vu de la détérioration marquée des indicateurs avancés : les composantes nouvelles commandes et production des PMIs manufacturier sont en contraction en juin pour le second mois consécutif, l'activité dans les services déçoit et les enquêtes auprès des ménages de même que leur comportement d'épargne comprimeront la demande interne au-delà de ce trimestre. Le choc sur les matières premières énergétiques induit par la réouverture des économies et accru par le conflit en Ukraine continuent de propulser les indices des prix à la consommation à des niveaux toujours plus haut (+8.6% en Zone Euro en estimation préliminaire pour juin). Le conflit en Ukraine, bien qu'absorbé temporairement par les marchés, fait craindre une pression supplémentaire sur l'appareil productif européen. Des branches entières des industries à forte dépendance énergétique (chimie, production de verre et d'acier) sont en risque. La Commission Européenne a appelé les Etats membres à renforcer les réserves stratégiques de gaz à 80% de leurs capacités d'ici Novembre. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an poursuivent leur hausse à +51 bp (après un plus haut à +96 bp mi-juin). Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire ont légèrement augmenté sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de Estr +13.4 bp sur les maturités de six mois, et de Estr + 18.0 bp sur les maturités d'un an. A fin juin, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 84 jours, en nette baisse sur le mois (-3 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 15 jours, également en baisse sur le mois (-4 jours). Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 26% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 22% fin juin, en hausse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 2.5 Md€, dont 1.3 M€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ), est très courte (65 jours).

Juillet 2022

Les surprises à la hausse sur les indices des prix à la consommation publiés au cours du mois perdurent (+8.6% en g.a. en Zone Euro en juillet). Le conseil des gouverneurs de la BCE a ainsi voté pour une hausse historique de 50 bps de ses taux directeurs enclenchant un « long voyage » vers la normalisation de la politique monétaire de la Zone Euro. Cette hausse qui constitue une surprise par rapport aux communications précédentes de l'institution s'accompagne de l'annonce de la création d'un instrument de protection de la transmission de la politique monétaire (TPI). Cet outil est censé contrer tout risque de revalorisation désordonnée des spreads souverains périphériques et assurer l'homogénéité de la hausse des coûts d'endettement à l'échelle de la Zone. Il est donc certain que la BCE, se donnant les marges de manœuvre nécessaires, procédera à une remontée soutenue de ses taux directeurs afin d'équilibrer demande et offre contraintes en tempérant de ce fait les pressions inflationnistes. La Réserve Fédérale maintient également un ton résolu dans sa lutte face à l'inflation et conserve un rythme de hausse soutenu de son taux directeur (+75 bps.) qui s'établit dans l'intervalle 2.25-2.5%. Les estimations préliminaires de la croissance de l'activité en Zone Euro (+0.7% en variation trimestrielle estimée au second trimestre) laissent présager un rattrapage dans les services, notamment en Espagne (+1.1%), en Italie (+1%) et en France (+0.5%). La croissance allemande (+0%), elle, pâtit des difficultés du secteur industriel ainsi que d'un rattrapage plus limité du secteur des services. Globalement, la consommation interne européenne continue de subir le choc inflationniste qui se

OPCVM BFT AUREUS ISR

diffuse à l'ensemble de l'économie. Le choc sur les matières premières énergétiques et non-énergétiques induit par l'invasion de l'Ukraine couplé aux incertitudes quant aux livraisons de gaz russe semblent orienter l'économie mondiale dans un régime dégradé. Ce scénario constitue un véritable casse-tête pour les institutions centrales. Elles seraient alors contraintes de maintenir leur posture restrictive bien au-delà de l'amorce de la contraction économique. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an poursuivent leur hausse à +92 bp. Suite à la hausse de +50 bps des taux directeurs de la BCE, l'Estr s'affiche désormais à -8.5 bp/-9.0 bp. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire ont légèrement augmenté sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de Estr +14.1 bp sur les maturités de six mois, et de Estr + 20.6 bp sur les maturités d'un an. A fin juillet, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 79 jours, en baisse sur le mois (-5 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 11 jours, également en baisse sur le mois (-4 jours). Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 23% du fonds, en légère baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 20% fin juillet, en baisse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 1.6 Md€, dont 0.9 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 83 jours, en légère hausse par rapport aux mois précédents.

Août 2022

Le symposium de Jackson Hole organisé en août par la Réserve Fédérale, a été marqué par un fort repricing des anticipations de durcissement de la politique monétaire. Les Banques Centrales, par les voix de J. Powell puis d'I. Schnabel, ont rappelé le coût du risque inflationniste tant pour l'économie que pour la crédibilité des institutions centrales ainsi que les risques inhérents à l'inaction ou à une réaction par trop timorée. L'inflation en Zone Euro (+9.1 % en g.a. sur le mois d'août d'après les estimations préliminaires vs. +8.9% en juillet) ne cesse quant à lui de surprendre à la hausse. Le choc énergétique et les pressions géopolitiques qui l'engendrent sont encore loin de s'estomper. Les contrats futurs sur le gaz et l'électricité dans la Zone ont atteint des niveaux inobservés. La diffusion du choc à l'ensemble des composantes de l'indice des prix à la consommation harmonisé force la BCE à accélérer son resserrement monétaire quitte à surprendre les marchés et induire une plus forte volatilité. Ce tableau économique anticipé dégradé cache néanmoins une réalité, déterminante dans la conduite à court terme de la politique monétaire : le marché de l'emploi. Les différentes enquêtes de la Commission Européenne et du Bureau du Travail aux Etats-Unis montrent une véritable pénurie de travailleurs, qualifiés notamment et les difficultés de recrutement demeurent à des niveaux historiquement hauts. Les taux de chômage sont bas (3.5% aux US, 6.6% en Zone Euro) et font craindre aux institutions centrales une spirale prix salaire qui s'inscrirait dans la durée qui rendrait la décélération de l'inflation sous-jacente plus complexe. Dans la zone Euro, les taux de swap ESTR 1 an poursuivent leur hausse à +166 bp. Suite à la hausse de +50 bps des taux directeurs de la BCE en juillet, l'ESTR s'affiche désormais autour de -8.5 bp. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire ont légèrement augmenté sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +12.8bp sur les maturités de six mois, et de ESTR + 22.8 bp sur les maturités d'un an. A fin août, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 64 jours, en baisse sur le mois (-15 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 6 jours, également en baisse sur le mois (-5 jours). Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 36% du fonds, en légère hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 18% fin août, en baisse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 2.6 Md€, dont 1.6 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 82 jours, en légère hausse par rapport aux mois précédents.

Septembre 2022

La vitesse du resserrement monétaire mondial n'a pas marqué de pause en septembre. Le conseil des gouverneurs de la BCE a opté pour une accélération de la hausse de ses taux directeurs à 75 bps. portant le taux principal de refinancement à 1.25%. Les projections trimestrielles usuelles des institutions révisent à la hausse les projections d'inflation sur l'ensemble de l'horizon de projection et une baisse notable des anticipations de croissance pour 2022 et 2023. La BCE n'a d'autre choix que de continuer son virage restrictif dans un environnement inflationniste qui ne cesse de surprendre par son amplitude (+10% en g.a. en septembre) où le choc énergétique, par l'augmentation des coûts de production, se diffuse à l'ensemble de l'économie. C. Lagarde, lors de la dernière réunion de politique monétaire, a qualifié de « bienvenue » la proposition de la Commission Européenne d'instituer un plafonnement des prix de l'électricité. Cette proposition vise à ordonner une réponse hétérogène à travers les Etats Membres de l'Union où environ 3% du PIB en mesures budgétaires ont déjà été implémentées ou annoncées depuis le début du choc énergétique selon l'institut Bruegel. Il n'en demeure pas moins que dans le sillage d'un resserrement monétaire généralisé, l'environnement de remontée des taux souverains posera des problèmes dans les nouveaux programmes de

OPCVM BFT AUREUS ISR

financement. Le mini-budget présenté par le gouvernement britannique au parlement fin septembre a de ce point de vue créé une onde de choc sur les marchés des titres de dette britannique. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an ESTR poursuivent leur hausse à +229 bp. Suite à la hausse de +75 bps des taux directeurs de la BCE mi-septembre, l'ESTR s'affiche désormais autour de +66 bp. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire sont restés stables sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +12.3 bp sur les maturités de six mois, et de ESTR + 22.1 bp sur les maturités d'un an. A fin septembre, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 83 jours, en hausse sur le mois (+19 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 1 jour, en baisse sur le mois (-4 jours). Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 29% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 22% fin septembre, en hausse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 4.1 Md€, dont 2.0 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 138 jours, en nette hausse par rapport aux mois précédents.

Octobre 2022

Le mois d'octobre a été marqué par un rebond des marchés financiers, notamment sur les deux dernières semaines du mois sur fonds d'accalmie sur le front obligataire. Ce rebond salutaire intervient en pleine période de publication des résultats d'entreprises, résultats pour le moins très hétérogènes. En effet, alors que les valeurs du secteur du luxe ont généralement publié des résultats supérieurs aux attentes, les valeurs technologiques ont, sans surprise, marqué le pas dans cette situation de ralentissement économique où l'attention est rivée sur l'évolution de l'inflation. Tandis que l'envolée des prix aux Etats-Unis ralentie pour le troisième mois consécutif tout en se maintenant à un niveau élevé (+8,2% en g.a. pour le mois de septembre), la poussée inflationniste en Europe continue son ascension (+10,7% en g.a. en octobre). Afin de poursuivre sa lutte contre l'envolée des prix, la BCE a décidé d'une troisième hausse de ces taux (75 pbs) en 2022, portant ainsi son taux principal de refinancement à 2%. Ce bras de fer contre une inflation toujours élevée continue également de l'autre côté de l'Atlantique. Ainsi la FED a opté, début novembre, pour une quatrième hausse de 75 pbs du taux des Fed Funds les portant à 3,75%-4%, du jamais vu depuis la crise de 2008. Les responsables de l'institution américaine ont également fait savoir que de nouvelles hausses des taux devraient être appliquées afin de ramener l'inflation à 2%. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an ESTR poursuivent leur hausse à +244 bp. Suite à la hausse de +75 bps des taux directeurs de la BCE mi-septembre, l'ESTR s'affiche désormais autour de +66 bp. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire sont restés stables sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +12.5 bp sur les maturités de six mois, et de ESTR + 23.3 bp sur les maturités d'un an. A fin octobre, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 97 jours, en hausse sur le mois (+14 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 1 jour, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 26% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 21% fin octobre, en légère baisse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 5.0 Md€, dont 2.2 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 144 jours, en hausse par rapport aux mois précédents.

Novembre 2022

Le scénario dégradé jusque-là envisagé par les marchés (récession inflationniste étendue et resserrement brutal et continu des conditions de financement) cède le pas à celui d'une contraction de l'activité de faible amplitude en 2023 et un ralentissement du resserrement de la politique monétaire induit par une décélération marquée de l'inflation. En dépit de chiffres d'inflation encourageants portés par un reflux des prix de l'énergie (+10% en g.a. pour l'indice harmonisé de la Zone Euro, première décélération observée depuis 18 mois), la lenteur de la normalisation des variations des indices des prix purgés des composantes volatiles (énergie et alimentaire) fait redouter aux banques centrales un régime durablement inflationniste et supérieur à leur cible. Les propos tenus par P. Lane et I. Schnabel, membres du directoire de la BCE, pointent du doigt la persistance de la composante demande comme moteur inflationniste; la résilience de la demande et la dynamique de l'emploi robuste plaident à l'heure actuelle dans un paradigme « data-dépendent » et une approche « meeting by meeting » pour une poursuite du resserrement au début 2023. La BCE, contrainte par l'hétérogénéité structurelle de la Zone Euro, devrait probablement attendre des signes tangibles de retournement des dynamiques des prix pour atténuer la cadence de hausse des taux directeurs. La probable discussion autour de la réduction de son bilan et l'invitation au remboursement anticipé des TLTRO prouvent sa détermination actuelle. A noter que la Zone Euro reste dépendante des développements météorologiques et géopolitiques cet hiver, susceptibles d'accroître les tensions sur les marchés de l'énergie et estomper les effets de bases attendus au T1 2023. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an ESTR poursuivent leur hausse à +283 bp. Suite à la hausse de des taux directeurs de la BCE début novembre (+75 bp), l'ESTR s'affiche à +140bp. Les

OPCVM BFT AUREUS ISR

spreads des émetteurs sur le marché monétaire sont restés stables sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +13.1 bp sur les maturités de six mois, et de ESTR + 24.6 bp sur les maturités d'un an. A fin novembre, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 97 jours, stable sur le mois. La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 1 jour, également stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 32% du fonds, en hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 22%, en légère hausse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 5.9 Md€, dont 2.0 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 122 jours, en hausse par rapport aux mois précédents.

Décembre 2022

Les décisions de politique monétaire annoncées en milieu de mois par J. Powell puis C. Lagarde laissent peu de doute quant à la dynamique de court terme du resserrement monétaire. Un déphasage semble néanmoins peu à peu s'instituer dans la dynamique de trajectoire. La FED clôt l'année par une hausse de 50 bps. établissant l'effort de resserrement monétaire à 4.25% sur 2022, couplé à une réduction de son bilan de 400 Mds \$ (-4%). L'amplitude des hausses subséquentes en 2023 devrait de facto connaître un ralentissement à mesure que l'impact cumulé du resserrement atteindra la demande interne et l'emploi dans son sillage. Dans la zone Euro, la prise de parole de la présidente du directoire de la BCE laisse peu de doute quant à sa posture résolue de combattre toute inflexion dans les anticipations de resserrement. Le voyage vers la normalisation semble toujours plus long et une hausse soutenue d'une amplitude plus faible paraît nécessaire pour contrer les effets de la disparition progressive de l'inattention rationnelle dans le mécanisme de formation des prix. La variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé (HICP) s'inscrit durablement au-dessus de sa cible à la fin de son horizon de projection, et ce, en dépit d'hypothèses concernant les prix des matières premières énergétiques moins vigoureuses que lors des projections trimestrielles de septembre. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an ESTR poursuivent leur hausse à +312 bp. Suite à la hausse de des taux directeurs de la BCE de fin décembre (+50 bp), l'ESTR s'affiche à +189 bp. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire sont restés stables sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +13 bp sur les maturités de six mois, et de ESTR + 25 bp sur les maturités d'un an. A fin décembre, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 106 jours, en hausse sur le mois (+9 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 1 jour, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 26% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 20.6%, en baisse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 2.6 Md€, dont 1.7 Md€ sur des émetteurs bancaires. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 155 jours, en hausse par rapport aux mois précédents.

Janvier 2023

Bien qu'attendue en contraction, l'économie de la Zone Euro croît de +0,1% en variation trimestrielle portée notamment par la France et l'Espagne. Le rationnement énergétique ayant été évité, les profils préliminaires de contribution à la variation de valeur ajoutée publiés pointent néanmoins une demande interne qui s'affaiblit, les revenus réels des économies européennes ayant subi un choc substantiel par la crise énergétique, en dépit d'une dépense budgétaire de soutien plus que volontariste. Ce début d'année signale la possibilité d'une absence de récession marquée dans la mesure où des supports à la croissance subsistent : le marché de l'emploi, la normalisation des chaînes de production permettant au secteur manufacturier de répondre à un carnet de commandes fourni et la situation financière saine des ménages et des entreprises. Dans ce paradigme post-pandémique, la sensibilité de la demande interne (hors immobilier) au resserrement monétaire paraît moins lisible. On observe une dynamique similaire de l'indice des prix à la consommation harmonisé de la Zone Euro. La baisse des prix des matières premières énergétiques, couplée à l'introduction du bouclier tarifaire allemand se matérialise dans les variations de l'indice s'établissant à 8.5% en janvier (en g.a.) d'après les estimations préliminaires d'Eurostat. La composante sous-jacente ne décélère cependant pas (5.2% en g.a.) et induit que l'effort de resserrement monétaire entrepris par la BCE s'échelonne vraisemblablement jusqu'à l'été où la reconstitution des stocks de gaz concomitante à une pleine réouverture chinoise réexposera la fragilité de la Zone face à la question énergétique. Cette fragilité contraindra également la BCE à maintenir son resserrement monétaire bien au-delà de celui de la FED. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an ESTR poursuivent leur hausse à +318 bp. Suite à la hausse de des taux directeurs de la BCE de fin décembre (+50 bp), l'ESTR s'affiche à +190 bp. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire ont légèrement augmenté sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +14 bp sur les maturités de six mois, et de ESTR + 27 bp sur les maturités d'un an. A fin janvier, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 101 jours, en baisse sur le mois (-5 jours). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 1 jour, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires

OPCVM BFT AUREUS ISR

représentent 32% du fonds, en hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 15%, en baisse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 2.4 Md€, dont 1.3 Md€ sur des émetteurs bancaires. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 202 jours, en hausse par rapport aux mois précédents.

Février 2023

Les données macroéconomiques publiées durant le mois démontrent qu'en dépit d'un resserrement monétaire qui continue de s'accroître (+25 bp Aux USA, +50 bp pour les taux directeurs en Zone Euro annoncées en début de mois portant la hausse cumulée depuis le début du resserrement à respectivement à 4.5% pour la FED et 3% pour la BCE), la conjoncture se maintient en territoires expansionnistes à court terme. Aux USA, le rapport sur l'emploi produit par le Bureau of Labor Statistics en début de mois affiche 443.000 créations d'emplois pour le mois de janvier, bien au-delà des attentes du consensus et entraîne le taux de chômage à 3.4% un record historique de plus de 50 ans. Dans la Zone Euro, Le marché de l'emploi résiste également et s'inscrit à des niveaux les plus bas depuis l'existence de la série. Les données d'enquête PMI dans les services plaident en faveur d'une résistance du secteur en dépit du choc sur les revenus réels subis par les agents depuis le début de la vague inflationniste. Le secteur industriel européen souffre d'une diffusion du choc énergétique observé depuis 2022, notamment en Allemagne et dans les secteurs les plus énergivores. Les tensions inflationnistes demeurent par ailleurs présentes, malgré une baisse marquée des prix des matières premières énergétiques. L'inflation européenne, mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé total décélère également en février portée par la composante énergétique. L'ensemble des autres composantes accélèrent sur le mois propulsant le sous-jacent à 5.6% en g.a. et justifiant le point de vue d'I. Schnabel, membre du directoire de la BCE selon lequel la Zone Euro ne voit aucune dynamique désinflationniste se mettre en œuvre. En Zone Euro, l'inflation sous-jacente ne connaît pas encore d'atténuation du choc d'offre sur la variation des agrégats de prix. Il y a donc fort à penser que la BCE, entrée plus tardivement dans le mouvement de remontée des taux, doivent continuer au-delà de mars (+50 bps annoncés par C. Lagarde en plus de la mise en place de la réduction du bilan attaché au programme d'achat d'actifs de 15 Mds par mois) à défendre sa crédibilité et sa capacité à lutter durablement pour faire converger l'inflation à sa cible. Dans la zone Euro, les taux de swap 1 an ESTR poursuivent leur hausse à +355 bp. Suite à la hausse de des taux directeurs de la BCE de début février (+50 bp), l'ESTR s'affiche à +240 bp. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire sont restés stables sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +14 bp sur les maturités de six mois, et de ESTR + 27 bp sur les maturités d'un an. A fin février, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 102 jours, en très légère hausse sur le mois (+1 jour). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 1 jour, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 36% du fonds, en hausse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 13%, en baisse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 2.6 Md€, dont 1.35 Md€ sur des émetteurs bancaires. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 185 jours, en hausse par rapport aux mois précédents.

Mars 2023

Le retour du spectre de l'instabilité financière et du stress bancaire systémique a marqué la réapparition de l'aversion pour le risque. La réactivité des Autorités monétaires et de contrôle bancaire dans la circonscription des incidents SVB et Crédit Suisse a néanmoins soutenu les marchés. La FDIC (Federal Deposit Insurance Corporation, fonds de garantie des dépôts fédéral), la Secrétaire d'Etat du Trésor J. Yellen et la FED sont intervenues rapidement pour éviter toute crise de confiance dans le système bancaire. L'Etat Suisse a quant à lui précipité la fusion d'UBS et de Crédit Suisse. Cet épisode qualifié de « non-événement » par P. Lane, chef économiste de la BCE illustre la fonction d'autorité de stabilité bancaire des institutions monétaires dont l'effort de resserrement des conditions de financement a été poussé mi-mars pour la BCE (+50 bps.) sur laquelle l'institution s'était engagée en février. La Zone Euro voit l'estimation préliminaire de la variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé marquer un net reflux à 6.6% en g.a. pour mars. Les pressions dans les services et la composante alimentaire continuent cependant d'accélérer. L'inflation sous-jacente surprend à la hausse et culmine en mars à 5.7% en g.a. Les communications des Banques Centrales en pleine tempête bancaire sont claires : ces dernières sont bien outillées pour assurer un resserrement monétaire ordonné sans mettre en péril la liquidité interbancaire, et ramener l'inflation à sa cible. La BCE observe que son resserrement monétaire n'a pas encore d'impact sur la demande. Les communications des membres du directoire signalent en outre, qu'en dépit de l'absence de nouvelle orientation relative à la dynamique des taux directeurs de la BCE lors de la dernière conférence de presse, des hausses supplémentaires sont à prévoir pour enrayer toute spirale prix-salaire mais également prix-profit sur toute l'année 2022. Le déphasage des cycles économiques entre Zone Euro et Etats-Unis qui point d'ici la fin du

OPCVM BFT AUREUS ISR

semestre et la dynamique retardée de l'inflation sous-jacente en Zone Euro laissent penser que la réaction des Banques Centrales face aux nouvelles données d'ici les comités de Mai, Juin et Juillet devraient amorcer une divergence dans leur posture. La FED commence à voir se matérialiser les effets de son resserrement amorcé depuis Mars tandis que la BCE elle, subit encore les réajustements nominaux (salaires/profits) incompatibles avec la cible de son mandat. Dans la zone Euro, suite à la crise sur les bancaires US et Suisse, les taux de swap 1 an ESTR ont nettement reflué à +336 bp contre +355 bp fin février. Suite à la hausse des taux directeurs de la BCE de mi-mars (+50 bp), l'ESTR s'affiche à +290 bp. Les spreads des émetteurs sur le marché monétaire sont restés stables sur le mois. Par exemple, les spreads de banques françaises notés A1P1 affichent des niveaux moyens de ESTR +16 bp sur les maturités de six mois, et de ESTR + 28 bp sur les maturités d'un an. A fin mars, le fonds affiche une durée de vie moyenne (WAL) de 101 jours, en très légère baisse sur le mois (-1 jour). La sensibilité taux (WAM) du fonds s'inscrit à 1 jour, stable sur le mois. Les liquidités et les OPCVM Monétaires représentent 32% du fonds, en baisse sur le mois. L'exposition sur les émetteurs Corporates s'établit à 16%, en hausse sur le mois. Sur le mois, nous avons investi près de 3.1 Md€, dont 1.7 Md€ sur des émetteurs Corporates. La WAL des investissements du mois (hors JJ) est de 112 jours, en baisse par rapport aux mois précédents.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT AUREUS ISR et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT AUREUS ISR - E en devise EUR : 0,61% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - I (C) en devise EUR : 0,74% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - I (D) en devise EUR : 0,74% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - I2 (C) en devise EUR : 0,77% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - I2 (D) en devise EUR : 0,77% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - P (C) en devise EUR : 0,51% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - P (D) en devise EUR : 0,51% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - R (C) en devise EUR : 0,73% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%
- Part BFT AUREUS ISR - S (C) en devise EUR : 0,78% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,02%
- Part BFT AUREUS ISR - Z (C) en devise EUR : 0,77% / 0,68% avec une Tracking Error de 0,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFCM (BANQUE FE 111022 FIX 0.62)	699 987 944,65	700 000 000,00
BFCM (BANQUE FE 101022 FIX 0.62)	649 966 418,40	650 000 000,00
BFCM (BANQUE FE 071022 FIX 0.62)	599 989 666,84	600 000 000,00
BFCM (BANQUE FE 121022 FIX 0.62)	599 989 666,84	600 000 000,00
BFCM (BANQUE FE 061022 FIX 0.63)	599 989 500,18	600 000 000,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I2	994 892 812,86	193 334 150,41
BFCM (BANQUE FE 181122 FIX 1.35)	499 981 250,70	500 000 000,00
BFCM (BANQUE FE 041122 FIX 1.35)	499 981 250,70	500 000 000,00
BFCM (BANQUE FE 171122 FIX 1.35)	499 981 250,70	500 000 000,00
BFCM (BANQUE FE 071122 FIX 1.35)	499 943 756,33	500 000 000,00

OPCVM BFT AUREUS ISR

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/03/2023
Part BFT AUREUS ISR E	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT AUREUS ISR I2.	
Frais de gestion variables acquis	252 658,98
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,002
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	926 348,77
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,008
Part BFT AUREUS ISR I2 - D	
Frais de gestion variables acquis	0,94
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,009
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT AUREUS ISR IC	
Frais de gestion variables acquis	45 995,40
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,001
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	97 622,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,004
Part BFT AUREUS ISR ID	
Frais de gestion variables acquis	71,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,003
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	0,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,00
Part BFT AUREUS ISR PC	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT AUREUS ISR PD	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/03/2023
Part BFT AUREUS ISR RC	
Frais de gestion variables acquis	2 026,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,003
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	1 648,42
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,002
Part BFT AUREUS ISR SC	
Frais de gestion variables acquis	0,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,01
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part BFT AUREUS ISR ZC	
Frais de gestion variables acquis	96 184,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,005
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	90 525,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,005

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 2 049 235 527,90

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions : 2 049 235 527,90
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 6 401 607 400,00

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap : 6 401 607 400,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG LA BANQUE POSTALE	MORGAN STANLEY & CO INTL LONDRES

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT AUREUS ISR

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	2 049 235 527,90
. OPCVM	
. Espèces (*)	340 000,00
Total	2 049 575 527,90
Instrument financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	9 448 737,54
. Autres revenus	
Total des revenus	9 448 737,54
. Frais opérationnels directs	2 028 327,46
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	2 028 327,46

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net*				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				2 049 235 527,90
% de l'Actif Net				10,14%

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO ITALIE				1 403 519 796,28
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESORO-CCTSA ITALIE				191 365 700,00
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT PORTUGAL				127 239 567,38
ESPAGNE ESPAGNE				75 585 371,80
ROYAL BANK OF CANADA CANADA				64 692 576,71
BANK OF NOVA SCOTIA CANADA				64 061 684,70
ITALY GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND ITALIE				43 282 105,10
TORONTO DOMINION BANK, THE CANADA				25 265 890,00
SPAIN GOVERNMENT BOND ESPAGNE				20 692 270,85
DAIMLER INTL FINANCE B.V. PAYS-BAS				15 507 409,00

OPCVM BFT AUREUS ISR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BANCO BILBAO VIZCAYA ARG MADRID ESPAGNE				1 513 998 840,22	
LA BANQUE POSTALE FRANCE				335 238 439,28	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG ALLEMAGNE				199 998 248,40	

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				1 701 303 675,52	
- OPC					
- TCN					
- Cash			340 000,00		
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro			340 000,00	2 049 235 527,90	

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois				10 144 090,64	
1 à 3 mois				155 634 756,47	
3 mois à 1 an				210 813 088,88	
Plus d'1 an				874 622 205,96	
Ouvertes				798 021 385,86	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine			240 150 499,99	
1 semaine à 1 mois			1 809 085 027,91	
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS BANK FRANCE				
Titres			2 049 235 527,90	
Cash				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC			9 448 737,54	
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC			2 028 327,46	
- Gestionnaire				
- Tiers				

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

BFT Investment Managers veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

BFT Investment Managers veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, BFT Investment Managers, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Informations spécifiques

Droit de vote

La société de gestion agit en toutes circonstances pour le compte des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans l'OPC.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet www.bftgestion.fr, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée Niveau de levier indicatif: 32,42%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Dans le cadre de son activité de gestion collective et individuelle, BFT Investment Managers doit se conformer à l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère. De par son statut de société de gestion de portefeuille, BFT Investment Managers n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPC et mandats gérés à des intermédiaires de marché agréés.

BFT Investment Managers, filiale d'Amundi Group, a confié l'ensemble de ses activités de transmission et d'exécution d'ordres à Amundi Intermédiation dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Amundi Intermédiation est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de négociation et de réception/transmission d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à l'article L.211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des intermédiaires s'effectue en concertation entre Amundi Intermédiation et BFT Investment Managers dans le cadre d'un Comité de sélection annuel auquel participe, entre autres, le responsable Conformité de BFT Investment Managers. La liste de sélection qui en résulte fait l'objet d'une révision au moins une fois par an.

Toutes les mesures sont prises pour que l'exécution des ordres soit faite au mieux de l'intérêt du client et favorise l'intégrité du marché en prenant en compte les critères énoncés tels que la sécurité opérationnelle, le prix, la liquidité, la vitesse, le coût, etc. en fonction de leur importance relative selon les différents types d'ordres transmis par nos gérants.

BFT Investment Managers a élaboré une « politique de sélection des intermédiaires et de transmission d'ordres » qui détaille les mesures prises pour assurer le traitement des ordres au mieux de l'intérêt des clients. Ce document est consultable sur le site Internet de BFT Investment Managers : www.bft-im.com

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'AMF, les porteurs peuvent consulter sur le site www.bft-im.com le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice clos.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de BFT Investment Managers est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

OPCVM BFT AUREUS ISR

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par BFT Investment Managers à l'ensemble de son personnel (48 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 6 276 477 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 4 551 493 euros, soit 73% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par BFT Investment Managers sur l'exercice : 1 724 984 euros, soit 27% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (4 collaborateurs au 31 décembre 2022) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (4 collaborateurs au 31 décembre 2022), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

OPCVM BFT AUREUS ISR

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

BFT Investment Managers applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que BFT Investment Managers exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de BFT Investment Managers. De plus, BFT Investment Managers met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles BFT Investment Managers a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

BFT Investment Managers exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport). Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de BFT Investment Managers (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de BFT Investment Managers répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de BFT Investment Managers mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, BFT Investment Managers a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, BFT Investment Managers limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des

investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de BFT Investment Managers s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, BFT Investment Managers est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. BFT Investment Managers applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par BFT Investment Managers sont disponibles sur son site Internet :

<https://www.bft-im.fr/institutionnels/Developpement-Durable/Notre-engagement-en-investissement-responsable>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Loi de transition énergétique pour la croissance verte

Les informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat sont disponibles en annexe du présent rapport.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

OPCVM BFT AUREUS ISR

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023**

BFT AUREUS ISR
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
BFT INVESTMENT MANAGERS
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BFT AUREUS ISR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



BFT AUREUS ISR

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



BFT AUREUS ISR

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.08.03 17:02:25 +0200



Comptes annuels

Bilan Actif au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS	757 791 227,02	418 943 902,25
INSTRUMENTS FINANCIERS	16 699 039 686,68	11 905 333 889,49
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 169 240 995,15	1 277 691 095,39
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 169 240 995,15	1 277 691 095,39
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	12 067 799 335,49	9 521 886 814,44
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	11 440 143 119,85	8 660 264 459,76
Titres de créances négociables	11 315 590 822,35	8 485 228 832,83
Autres titres de créances	124 552 297,50	175 035 626,93
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	627 656 215,64	861 622 354,68
Organismes de placement collectif	1 407 516 656,91	204 911 282,29
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 407 516 656,91	204 911 282,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	2 051 417 507,72	899 721 733,17
Créances représentatives de titres reçus en pension	2 051 417 507,72	899 721 733,17
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 065 191,41	1 122 964,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	3 065 191,41	1 122 964,20
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	17 159 669,52	4 677 061,73
Opérations de change à terme de devises		
Autres	17 159 669,52	4 677 061,73
COMPTES FINANCIERS	2 746 406 242,20	2 779 448 266,28
Liquidités	2 746 406 242,20	2 779 448 266,28
TOTAL DE L'ACTIF	20 220 396 825,42	15 108 403 119,75

Bilan Passif au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 094 319 896,10	15 155 801 052,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-38 277 126,64	-34 503 649,82
Résultat de l'exercice (a,b)	155 676 412,74	-35 991 304,53
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	20 211 719 182,20	15 085 306 098,03
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	537 218,42	5 722,72
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	537 218,42	5 722,72
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	537 218,42	5 722,72
DETTES	8 140 337,51	23 091 211,46
Opérations de change à terme de devises		
Autres	8 140 337,51	23 091 211,46
COMPTES FINANCIERS	87,29	87,54
Concours bancaires courants	87,29	87,54
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	20 220 396 825,42	15 108 403 119,75

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OISEST/0.0/FIX/-0.56		29 130 277,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56		27 137 193,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57		3 650 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		176 867 337,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		140 668 487,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56		12 532 766,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		25 121 925,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		55 268 235,00
OISEST/0.0/FIX/-0.53		125 607 942,00
OISEST/0.0/FIX/-0.53		40 199 164,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		55 271 043,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		69 340 035,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		40 203 249,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		20 066 956,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56		12 548 531,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		12 563 515,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		150 779 656,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		12 553 619,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		12 552 563,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		50 167 391,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		15 044 330,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56		25 063 438,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		20 066 956,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		34 673 642,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		34 677 553,00
OISEST/0.0/FIX/-0.53		30 125 775,00
OISEST/0.0/FIX/-0.38		12 540 575,00
OISEST/0.0/FIX/-0.54		20 043 332,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		500 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		500 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/0.865	12 355 088,00	
OISEST/0.0/FIX/1.967	29 367 521,00	
OISEST/0.0/FIX/1.738	18 789 144,00	
OISEST/0.0/FIX/2.306	48 719 225,00	
OISEST/0.0/FIX/2.334	48 695 238,00	
OISEST/0.0/FIX/2.32	48 719 225,00	
OISEST/0.0/FIX/2.22	24 379 573,00	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OISEST/0.0/FIX/2.258	24 379 573,00	
OISEST/0.0/FIX/2.21	37 071 613,00	
OISEST/0.0/FIX/2.081	13 188 623,00	
OISEST/0.0/FIX/1.738	29 697 726,00	
OISEST/0.0/FIX/1.749	29 700 005,00	
OISEST/0.0/FIX/2.184	48 844 342,00	
OISEST/0.0/FIX/2.015	49 179 521,00	
OISEST/0.0/FIX/1.746	49 546 893,00	
OISEST/0.0/FIX/1.776	29 702 553,00	
OISEST/0.0/FIX/2.373	29 212 164,00	
OISEST/0.0/FIX/1.925	30 667 437,00	
OISEST/0.0/FIX/1.924	39 599 604,00	
OISEST/0.0/FIX/2.290	19 623 506,00	
OISEST/0.0/FIX/2.501	48 618 636,00	
OISEST/0.0/FIX/2.102	19 737 247,00	
OISEST/0.0/FIX/1.996	29 664 070,00	
OISEST/0.0/FIX/2.005	29 675 384,00	
OISEST/0.0/FIX/2.576	48 518 461,00	
OISEST/0.0/FIX/2.074	48 534 854,00	
OISEST/0.0/FIX/2.2	12 354 033,00	
OISEST/0.0/FIX/2.59	12 145 106,00	
OISEST/0.0/FIX/2.229	29 619 650,00	
OISEST/0.0/FIX/2.222	24 695 985,00	
OISEST/0.0/FIX/2.113	12 874 700,00	
OISEST/0.0/FIX/2.113	3 961 446,00	
OISEST/0.0/FIX/2.214	17 286 627,00	
OISEST/0.0/FIX/2.229	29 642 316,00	
OISEST/0.0/FIX/2.229	49 449 306,00	
OISEST/0.0/FIX/2.595	29 123 032,00	
OISEST/0.0/FIX/2.216	13 339 704,00	
OISEST/0.0/FIX/2.201	49 426 528,00	
OISEST/0.0/FIX/2.202	39 529 369,00	
OISEST/0.0/FIX/2.215	29 624 826,00	
OISEST/0.0/FIX/2.558	48 618 636,00	
OISEST/0.0/FIX/2.642	29 128 224,00	
OISEST/0.0/FIX/2.107	49 643 340,00	
OISEST/0.0/FIX/2.602	48 580 425,00	
OISEST/0.0/FIX/2.348	29 599 031,00	
OISEST/0.0/FIX/2.31	49 400 605,00	
OISEST/0.0/FIX/2.528	29 382 766,00	
OISEST/0.0/FIX/2.603	29 133 944,00	
OISEST/0.0/FIX/2.59	24 306 285,00	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OISEST/0.0/FIX/2.328	29 627 044,00	
OISEST/0.0/FIX/2.237	29 703 476,00	
OISEST/0.0/FIX/2.115	56 082 713,00	
OISEST/0.0/FIX/2.582	29 156 848,00	
OISEST/0.0/FIX/2.595	29 148 255,00	
OISEST/0.0/FIX/2.597	29 119 648,00	
OISEST/0.0/FIX/2.598	29 114 435,00	
OISEST/0.0/FIX/2.277	56 415 519,00	
OISEST/0.0/FIX/2.239	4 961 312,00	
OISEST/0.0/FIX/2.518	19 731 660,00	
OISEST/0.0/FIX/2.547	49 351 304,00	
OISEST/0.0/FIX/2.331	44 715 460,00	
OISEST/0.0/FIX/2.303	49 705 700,00	
OISEST/0.0/FIX/2.728	44 354 403,00	
OISEST/0.0/FIX/2.803	63 890 087,00	
OISEST/0.0/FIX/2.34	29 811 442,00	
OISEST/0.0/FIX/2.359	49 687 260,00	
OISEST/0.0/FIX/2.736	19 707 696,00	
OISEST/0.0/FIX/2.365	19 867 878,00	
OISEST/0.0/FIX/2.63	64 237 483,00	
OISEST/0.0/FIX/2.741	24 626 080,00	
OISEST/0.0/FIX/2.355	63 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.325	47 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.735	27 600 823,00	
OISEST/0.0/FIX/2.401	24 843 486,00	
OISEST/0.0/FIX/2.401	7 949 125,00	
OISEST/0.0/FIX/2.524	20 812 342,00	
OISEST/0.0/FIX/2.412	44 200 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.427	2 978 924,00	
OISEST/0.0/FIX/2.764	10 837 622,00	
OISEST/0.0/FIX/2.417	35 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.428	24 841 634,00	
OISEST/0.0/FIX/3.004	29 031 321,00	
OISEST/0.0/FIX/2.588	32 171 621,00	
OISEST/0.0/FIX/2.999	30 961 557,00	
OISEST/0.0/FIX/2.768	12 323 223,00	
OISEST/0.0/FIX/2.466	43 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.469	15 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.631	64 409 179,00	
OISEST/0.0/FIX/3.08	62 861 216,00	
OISEST/0.0/FIX/2.542	29 796 785,00	
OISEST/0.0/FIX/2.559	65 000 000,00	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OISEST/0.0/FIX/2.558	38 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.593	4 968 249,00	
OISEST/0.0/FIX/2.58	45 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.93	9 841 902,00	
OISEST/0.0/FIX/2.6	14 897 612,00	
OISEST/0.0/FIX/2.599	42 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.546	29 867 240,00	
OISEST/0.0/FIX/2.627	4 967 638,00	
OISEST/0.0/FIX/2.508	24 891 893,00	
OISEST/0.0/FIX/2.537	29 860 914,00	
OISEST/0.0/FIX/2.586	7 949 915,00	
OISEST/0.0/FIX/2.637	2 978 120,00	
OISEST/0.0/FIX/3.134	60 951 576,00	
OISEST/0.0/FIX/2.983	78 726 597,00	
OISEST/0.0/FIX/2.904	60 215 764,00	
OISEST/0.0/FIX/2.8	19 814 732,00	
OISEST/0.0/FIX/2.574	34 836 616,00	
OISEST/0.0/FIX/2.668	30 786 130,00	
OISEST/0.0/FIX/2.571	4 977 774,00	
OISEST/0.0/FIX/2.522	19 920 814,00	
OISEST/0.0/FIX/2.57	24 886 145,00	
OISEST/0.0/FIX/2.665	14 900 721,00	
OISEST/0.0/FIX/2.572	29 858 586,00	
OISEST/0.0/FIX/2.677	18 375 075,00	
OISEST/0.0/FIX/2.671	24 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.674	14 897 246,00	
OISEST/0.0/FIX/3.0	63 967 615,00	
OISEST/0.0/FIX/2.674	20 900 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.975	25 610 117,00	
OISEST/0.0/FIX/2.622	4 977 454,00	
OISEST/0.0/FIX/2.632	24 881 130,00	
OISEST/0.0/FIX/2.743	9 931 131,00	
OISEST/0.0/FIX/2.991	4 936 138,00	
OISEST/0.0/FIX/2.991	8 391 435,00	
OISEST/0.0/FIX/2.707	32 313 229,00	
OISEST/0.0/FIX/2.834	32 234 557,00	
OISEST/0.0/FIX/2.752	21 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.758	77 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/3.13	12 292 949,00	
OISEST/0.0/FIX/2.770	70 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.825	14 894 065,00	
OISEST/0.0/FIX/2.81	7 447 617,00	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OISEST/0.0/FIX/2.693	34 829 336,00	
OISEST/0.0/FIX/2.862	4 963 240,00	
OISEST/0.0/FIX/2.71	19 915 111,00	
OISEST/0.0/FIX/2.876	14 886 818,00	
OISEST/0.0/FIX/2.581	9 974 946,00	
OISEST/0.0/FIX/2.845	22 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.84	40 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.837	45 500 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.862	35 400 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.89	24 809 791,00	
OISEST/0.0/FIX/2.739	11 940 315,00	
OISEST/0.0/FIX/2.587	14 965 147,00	
OISEST/0.0/FIX/2.587	16 959 748,00	
OISEST/0.0/FIX/3.292	24 549 543,00	
OISEST/0.0/FIX/2.592	29 928 611,00	
OISEST/0.0/FIX/2.917	45 500 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.922	46 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.743	19 899 853,00	
OISEST/0.0/FIX/2.77	24 869 435,00	
OISEST/0.0/FIX/2.637	29 928 997,00	
OISEST/0.0/FIX/2.94	31 300 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.936	24 807 904,00	
OISEST/0.0/FIX/2.932	4 962 493,00	
OISEST/0.0/FIX/2.637	4 988 616,00	
OISEST/0.0/FIX/2.637	18 955 764,00	
OISEST/0.0/FIX/2.933	24 804 758,00	
OISEST/0.0/FIX/2.637	4 988 573,00	
OISEST/0.0/FIX/3.255	25 552 151,00	
OISEST/0.0/FIX/2.834	24 852 709,00	
OISEST/0.0/FIX/2.77	24 879 713,00	
OISEST/0.0/FIX/2.776	14 922 642,00	
OISEST/0.0/FIX/2.682	14 960 437,00	
OISEST/0.0/FIX/2.647	12 470 590,00	
OISEST/0.0/FIX/2.769	4 975 576,00	
OISEST/0.0/FIX/3.325	127 680 053,00	
OISEST/0.0/FIX/2.958	14 886 252,00	
OISEST/0.0/FIX/3.008	14 870 447,00	
OISEST/0.0/FIX/2.805	38 803 074,00	
OISEST/0.0/FIX/3.367	31 903 301,00	
OISEST/0.0/FIX/3.367	28 467 561,00	
OISEST/0.0/FIX/3.007	29 761 043,00	
OISEST/0.0/FIX/2.863	29 830 397,00	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OISEST/0.0/FIX/2.716	24 937 379,00	
OISEST/0.0/FIX/3.414	19 647 030,00	
OISEST/0.0/FIX/3.019	24 805 073,00	
OISEST/0.0/FIX/2.754	9 975 432,00	
OISEST/0.0/FIX/3.42	63 803 193,00	
OISEST/0.0/FIX/2.988	24 802 872,00	
OISEST/0.0/FIX/2.755	14 962 892,00	
OISEST/0.0/FIX/2.968	29 764 201,00	
OISEST/0.0/FIX/2.826	29 850 787,00	
OISEST/0.0/FIX/3.333	48 187 416,00	
OISEST/0.0/FIX/2.888	40 500 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.815	34 829 134,00	
OISEST/0.0/FIX/2.888	10 913 540,00	
OISEST/0.0/FIX/2.888	14 877 197,00	
OISEST/0.0/FIX/3.02	29 500 072,00	
OISEST/0.0/FIX/2.73	29 920 478,00	
OISEST/0.0/FIX/2.879	24 815 140,00	
OISEST/0.0/FIX/2.832	39 676 547,00	
OISEST/0.0/FIX/2.977	29 605 003,00	
OISEST/0.0/FIX/3.15	24 540 479,00	
OISEST/0.0/FIX/2.886	4 964 098,00	
OISEST/0.0/FIX/2.91	49 569 543,00	
OISEST/0.0/FIX/2.950	24 793 900,00	
OISEST/0.0/FIX/2.78	13 964 526,00	
OISEST/0.0/FIX/2.83	14 876 475,00	
OISEST/0.0/FIX/2.864	49 869 024,00	
OISEST/0.0/FIX/2.885	29 775 525,00	
OISEST/0.0/FIX/2.84	49 871 166,00	
OISEST/0.0/FIX/2.847	4 963 217,00	
OISEST/0.0/FIX/2.791	4 986 773,00	
OISEST/0.0/FIX/2.857	24 970 673,00	
OISEST/0.0/FIX/2.96	4 960 448,00	
OISEST/0.0/FIX/2.869	19 952 667,00	
OISEST/0.0/FIX/2.87	19 947 181,00	
OISEST/0.0/FIX/2.877	29 918 410,00	
OISEST/0.0/FIX/2.906	39 815 541,00	
OISEST/0.0/FIX/2.88	24 930 299,00	
OISEST/0.0/FIX/2.927	29 773 260,00	
OISEST/0.0/FIX/2.888	13 964 526,00	
OISEST/0.0/FIX/3.006	4 961 203,00	
OISEST/0.0/FIX/3.072	4 946 416,00	
OISEST/0.0/FIX/3.0	25 000 000,00	

OPCVM BFT AUREUS ISR

Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OISEST/0.0/FIX/3.035	14 880 591,00	
OISEST/0.0/FIX/2.893	63 848 537,00	
OISEST/0.0/FIX/3.023	4 958 885,00	
OISEST/0.0/FIX/2.886	19 949 339,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	37 091 316,17	31 791,93
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	11 528 529,78	2 589 266,72
Produits sur titres de créances	113 779 637,95	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	9 448 737,54	722,44
Produits sur instruments financiers à terme	5 628 668,95	65 994,90
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	177 476 890,39	2 687 775,99
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 028 327,46	8 740 558,80
Charges sur instruments financiers à terme	4 139 279,97	155 850,99
Charges sur dettes financières	4 497 174,51	13 744 279,65
Autres charges financières		13 517 455,06
TOTAL (2)	10 664 781,94	36 158 144,50
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	166 812 108,45	-33 470 368,51
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	15 604 078,22	9 549 537,30
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	151 208 030,23	-43 019 905,81
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	4 468 382,51	7 028 601,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	155 676 412,74	-35 991 304,53

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours d'ouverture du jour appelé J des marchés soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours de clôture J des marchés
- Zone Europe : cours d'ouverture J
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1).

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours d'ouverture communiqués par différents prestataires de services financiers.

Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Pour la valorisation des obligations à taux fixe adossées à un swap de taux et les obligations FRN, des seuils de matérialité rigoureusement définis par la politique de valorisation sont intégrés.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

Les actifs des fonds monétaires de la société de gestion BFT sont valorisés quotidiennement. Ils sont valorisés chaque fois que possible selon la valorisation au prix de marché et quand cela ne l'est pas, à partir d'un spread de marché. Afin de valider la pertinence des prix retenus pour valoriser les actifs, une mesure régulière de l'écart entre les prix comptabilisés et les prix de cessions traités est effectuée par le Département des Risques. Les bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours de compensation du jour
- Zone Europe : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

OPCVM BFT AUREUS ISR

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1 P2	Frais de gestion financière <hr/> Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part E-C/D : 0,40 % TTC maximum Part I-C : 0,30 % TTC maximum Part I-D : 0,30 % TTC maximum Part I2-C : 0,30 % TTC maximum Part I2-D : 0,30 % TTC maximum Part P-C : 0,50 % TTC maximum Part P-D : 0,50 % TTC maximum Part R-C : 0,40 % TTC maximum Part S-C : 0,10 % TTC maximum Part Z-C : 0,30 % TTC maximum
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement Perçue selon les instruments et opérations par la société de gestion, la société de gestion par	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	de 10 à 50 € selon le type de transaction.
P5	Commission de surperformance	Actif net	Part E-C/D : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif deréférence » Part I-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I-D : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I2-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part I2-D : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence » Part P-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence,calculée selon la méthodologie de « l'actif de reference » Part P-D :

OPCVM BFT AUREUS ISR

			<p>30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »</p> <p>Part R-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »</p> <p>Part S-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »</p> <p>Part Z-C : 30,00% annuel maximum de la performance au-delà de celle de l'indice de référence, calculée selon la méthodologie de « l'actif de référence »</p>
--	--	--	--

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;

Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

OPCVM BFT AUREUS ISR

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence (€ster capitalisé).

Ainsi, à compter du 01/04/2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mars. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 01/04/2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 30 % maximum de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Pour la période d'observation en cours, le taux de la commission de surperformance est de :

- 10% pour la part I-C ;
- 10% pour la part I-D ;
- 10% pour la part I2-C ;
- 10% pour la part I2-D ;
- 10% pour la part P-C ;
- 10% pour la part P-D ;
- 10% pour la part S-C ;
- 10% pour la part E ;

OPCVM BFT AUREUS ISR

- 10% pour la part R ;
- 10% pour la part Z.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part BFT AUREUS ISR E	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT AUREUS ISR I2.	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR I2 - D	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT AUREUS ISR IC	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR ID	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT AUREUS ISR PC	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR PD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT AUREUS ISR RC	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR SC	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT AUREUS ISR ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	15 085 306 098,03	12 948 881 469,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	75 301 711 761,56	76 090 590 380,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-70 326 270 629,69	-73 856 879 263,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	593 869,00	4 431,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-31 022 196,99	-41 521 969,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 640,65	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-77 587,46	-16 588,13
Frais de transactions		2,57
Différences de change	-2 740,64	1 445,98
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	25 545 742,94	-13 974 507,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 060 773,55	-24 484 969,39
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	24 484 969,39	10 510 462,14
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	4 725 185,66	1 240 479,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 998 249,48	1 273 063,82
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 273 063,82	-32 584,52
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	151 208 030,23	-43 019 905,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	8,91 (**)	123,03 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	20 211 719 182,20	15 085 306 098,03

(*) N: RESULTAT FUSION 870104 BFT STATERE AVRIL 2021 + RESULTAT FUSION BFT SEQUIN AVRIL 2021

(**) 31/03/2023 : Provision de garantie

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 169 240 995,15	5,78
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 169 240 995,15	5,78
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	627 656 215,64	3,10
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	124 552 297,50	0,62
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	529 951 530,60	2,62
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	7 787 618 556,85	38,53
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	2 993 025 169,16	14,81
Titres de créances négociables	4 995 565,74	0,03
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	12 067 799 335,49	59,71
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	6 401 607 400,00	31,67
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	6 401 607 400,00	31,67
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	60 005 050,00	0,30	697 786 177,02	3,45				
Obligations et valeurs assimilées			201 058 954,17	0,99	968 182 040,98	4,79		
Titres de créances	5 674 703 627,56	28,08	6 369 010 011,26	31,51	24 085 696,67	0,12		
Opérations temporaires sur titres			2 051 417 507,72	10,15				
Comptes financiers							2 746 406 242,20	13,59
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							87,29	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	6 401 607 400,00	31,67						
Autres opérations								

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	123 529 231,00	0,61	634 261 996,02	3,14						
Obligations et valeurs assimilées	139 607 238,88	0,69	712 395 248,69	3,52	317 238 507,58	1,57				
Titres de créances	5 731 522 707,76	28,36	6 336 276 627,73	31,35						
Opérations temporaires sur titres	2 051 417 507,72	10,15								
Comptes financiers	2 746 406 242,20	13,59								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	87,29									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	4 394 267 148,00	21,74	2 007 340 252,00	9,93						
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 AUD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	28 435,59				19,00			
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers			87,29					
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
CRÉANCES		
	Collatéraux	16 781 244,94
	Autres créances	378 424,58
TOTAL DES CRÉANCES		17 159 669,52
DETTES		
	Frais de gestion fixe	3 841 353,00
	Frais de gestion variable	1 524 956,76
	Collatéraux	2 774 027,75
TOTAL DES DETTES		8 140 337,51
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		9 019 332,01

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT AUREUS ISR E		
Parts souscrites durant l'exercice	271 117,914	26 813 552,38
Parts rachetées durant l'exercice	-360 988,283	-35 635 245,21
Solde net des souscriptions/rachats	-89 870,369	-8 821 692,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 647 886,713	
Part BFT AUREUS ISR I2.		
Parts souscrites durant l'exercice	6 196 147,305	60 944 381 922,82
Parts rachetées durant l'exercice	-5 939 846,532	-58 425 358 920,68
Solde net des souscriptions/rachats	256 300,773	2 519 023 002,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 396 496,400	
Part BFT AUREUS ISR I2 - D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part BFT AUREUS ISR IC		
Parts souscrites durant l'exercice	90 066 838,137	9 629 648 686,77
Parts rachetées durant l'exercice	-75 890 443,740	-8 113 955 987,46
Solde net des souscriptions/rachats	14 176 394,397	1 515 692 699,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 813 781,081	
Part BFT AUREUS ISR ID		
Parts souscrites durant l'exercice	24 816,184	2 438 360,17
Parts rachetées durant l'exercice	-104,900	-10 317,14
Solde net des souscriptions/rachats	24 711,284	2 428 043,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24 729,395	
Part BFT AUREUS ISR PC		
Parts souscrites durant l'exercice	9 335 683,407	925 767 423,91
Parts rachetées durant l'exercice	-6 460 114,134	-640 108 936,15
Solde net des souscriptions/rachats	2 875 569,273	285 658 487,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 135 661,834	
Part BFT AUREUS ISR PD		
Parts souscrites durant l'exercice	5 743,152	568 346,76
Parts rachetées durant l'exercice	-3 555,637	-352 890,61
Solde net des souscriptions/rachats	2 187,515	215 456,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24 024,708	

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BFT AUREUS ISR RC		
Parts souscrites durant l'exercice	2 092 583,119	207 794 359,88
Parts rachetées durant l'exercice	-1 649 353,164	-163 964 296,51
Solde net des souscriptions/rachats	443 229,955	43 830 063,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	810 717,499	
Part BFT AUREUS ISR SC		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part BFT AUREUS ISR ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	35 704,176	3 564 299 108,87
Parts rachetées durant l'exercice	-29 501,146	-2 946 884 035,93
Solde net des souscriptions/rachats	6 203,030	617 415 072,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 962,967	

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT AUREUS ISR E Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR I2. Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR I2 - D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR ID Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR PC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR PD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR RC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT AUREUS ISR SC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BFT AUREUS ISR ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Part BFT AUREUS ISR E	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixe	373 168,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR I2.	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 082 900,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Frais de gestion variables provisionnés	252 658,98
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	926 348,77
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR I2 - D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Frais de gestion variables provisionnés	0,94
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 196 861,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	45 995,40
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	97 622,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Part BFT AUREUS ISR ID	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	824,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	71,37
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	0,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR PC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 055 649,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR PD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 646,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	78 957,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	2 026,79
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1 648,42
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Part BFT AUREUS ISR SC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	0,10
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT AUREUS ISR ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 294 979,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Frais de gestion variables provisionnés	96 184,29
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	90 525,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/03/2023
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	2 059 674 265,75
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			
Obligations			31 354 858,47
	FR001400GDG7	CA E3R+0.32% 07-03-25 EMTN	31 354 858,47
TCN			1 372 281 487,68
	FR012749548C	CAIS R OISEST+0.21% 29-05-23	11 110 013,62
	FR012780179C	CAISSE REGIONAL 161023 FIX 3.15	24 531 612,66
	FR012764491C	CAISSE REGIONALE D 050523 OISEST 0.14	20 145 089,06
	FR012764492C	CAISSE REGIONALE D 080523 OISEST 0.14	20 145 207,95
	FR012764481C	CAISSE REGIONALE D 260523 OISEST 0.15	15 115 659,70
	FR012764007C	CA OISEST+0.15% 11-04-23	37 850 366,09
	FR012759093C	CA OISEST+0.25% 21-07-23	63 161 734,79
	FR012764006C	CA OISEST+0.28% 06-10-23	44 961 272,46
	FR012758673C	CA OISEST+0.28% 15-09-23	59 647 543,30
	FR012755761C	CA OISEST+0.3% 04-08-23	58 661 710,99
	FR012756111C	CA OISEST+0.3% 11-08-23	58 154 574,29
	FR012780165C	CRCAM ALPES PROVENCE 071123 OISEST 0.23	20 038 528,61
	FR012764476C	CRCAM ALPES PROVENCE 210423 OISEST 0.12	15 116 341,33
	FR012780188C	CRCAM ALPES PROVENCE 290823 OISEST 0.13	5 001 250,05
	FR012764479C	CRCAM AQUITAINE 240723 OISEST 0.21	20 164 671,56
	FR012780148C	CRCAM BRIE PICARDIE 241123 OISEST 0.27	30 087 073,25
	FR012749535C	CRCAM BRIE PICARDIE 250823 OISEST 0.26	10 105 769,42
	FR012749516C	CRCAM NORMANDIE SEINE 190923 OISEST 0.3	60 664 183,57
	FR012749515C	CRCAM NORMANDIE SEINE 210823 OISEST 0.28	60 652 655,57
	FR012764494C	CRCAM PYRENEES GASCOGNE 081123 OISEST 0.29	20 158 943,64
	FR012749511C	CRCAM SUD RHONE ALPES 170423 OISEST 0.18	15 150 442,35
	FR012749547C	CRCA N OISEST+0.27% 28-07-23	23 241 818,30
	FR012749557C	CRCA N OISEST+0.3% 06-10-23	50 528 394,78
	FR012749546C	CRCA N OISEST+0.3% 29-09-23	6 064 778,09
	FR012764460C	CRCA S OISEST+0.158% 09-05-23	20 171 122,12
	FR012779555C	CREDIT AGRICOLE SA 090623 OISEST 0.15	71 399 770,15
	FR012779556C	CREDIT AGRICOLE SA 091023 OISEST 0.28	71 442 321,24
	FR012779558C	CREDIT AGRICOLE SA 091123 OISEST 0.31	71 450 073,26
	FR012789267C	CREDIT AGRICOLE SA 130324 OISEST 0.32	65 084 728,01
	FR012774700C	CREDIT AGRICOLE SA 220923 OISEST 0.28	30 220 940,67
	FR012774682C	CREDIT AGRICOLE SA 221223 OISEST 0.34	120 898 933,34
	FR012768707C	CREDIT AGRICOLE SA 280623 OISEST 0.2	58 032 416,78
	FR012769884C	CREDIT LYONNAIS 020523 OISEST 0.15	27 238 014,45
	FR012764020C	CRED L OISEST+0.23% 10-07-23	40 396 167,20
	FR012763673C	CRED L OISEST+0.29% 05-10-23	20 210 447,55
	FR012758675C	CRED L OISEST+0.29% 15-09-23	25 276 917,48

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
OPC			1 407 516 656,91
	FR0013016607	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I2	808 754 846,35
	FR0013016615	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I2 C	148 184 841,00
	FR0013067808	BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	250 380 769,56
	FR0014001001	CPR MONETAIRE ISR part SI	200 196 200,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			2 811 153 003,06

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	155 676 412,74	-35 991 304,53
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	155 676 412,74	-35 991 304,53

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR E		
Affectation		
Distribution	1 021 689,76	
Report à nouveau de l'exercice	10 506,55	
Capitalisation		-683 582,50
Total	1 032 196,31	-683 582,50
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 647 886,713	1 737 757,082
Distribution unitaire	0,62	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR I2.		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	108 814 513,50	-26 299 819,59
Total	108 814 513,50	-26 299 819,59

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR I2 - D		
Affectation		
Distribution	77,61	
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		-23,30
Total	77,61	-23,30
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	77,61	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	25 091 003,95	-5 061 468,29
Total	25 091 003,95	-5 061 468,29

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR ID		
Affectation		
Distribution	18 299,75	
Report à nouveau de l'exercice	192,23	
Capitalisation		-3,15
Total	18 491,98	-3,15
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	24 729,395	18,111
Distribution unitaire	0,74	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR PC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 305 378,78	-2 591 827,43
Total	4 305 378,78	-2 591 827,43

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR PD		
Affectation		
Distribution	12 492,85	
Report à nouveau de l'exercice	222,88	
Capitalisation		-11 415,37
Total	12 715,73	-11 415,37
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	24 024,708	21 837,193
Distribution unitaire	0,52	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	609 273,60	-109 507,75
Total	609 273,60	-109 507,75

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR SC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	7,26	-2,93
Total	7,26	-2,93

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	15 792 754,02	-1 233 654,22
Total	15 792 754,02	-1 233 654,22

OPCVM BFT AUREUS ISR

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-38 277 126,64	-34 503 649,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-38 277 126,64	-34 503 649,82

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT AUREUS ISR E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-310 279,95	-408 373,56
Total	-310 279,95	-408 373,56

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT AUREUS ISR I2.		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-26 187 950,51	-26 836 976,34
Total	-26 187 950,51	-26 836 976,34

	31/03/2023	31/03/2022
Parts BFT AUREUS ISR I2 - D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-18,71	-23,41
Total	-18,71	-23,41

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 277 680,59	-4 255 737,07
Total	-6 277 680,59	-4 255 737,07

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 574,08	-4,17
Total	-4 574,08	-4,17

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR PC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 537 586,26	-1 250 216,98
Total	-1 537 586,26	-1 250 216,98

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR PD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 540,50	-5 154,59
Total	-4 540,50	-5 154,59

OPCVM BFT AUREUS ISR

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-153 653,92	-86 861,41
Total	-153 653,92	-86 861,41

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR SC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1,80	-2,35
Total	-1,80	-2,35

	31/03/2023	31/03/2022
Part BFT AUREUS ISR ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 800 840,32	-1 660 299,94
Total	-3 800 840,32	-1 660 299,94

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Actif net Global en EUR	11 481 173 301,61	10 317 767 621,07	12 948 881 469,70	15 085 306 098,03	20 211 719 182,20
Parts BFT AUREUS ISR E en EUR					
Actif net			99,42	171 548 353,03	163 682 523,25
Nombre de titres			1,000	1 737 757,082	1 647 886,713
Valeur liquidative unitaire			99,42000	98,71825	99,32874
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,01	-0,23	-0,18
Distribution unitaire sur résultat					0,62
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,02	-0,39	
Parts BFT AUREUS ISR I2. en EUR					
Actif net	8 616 925 423,46	8 136 275 183,82	11 302 950 651,81	11 204 444 829,14	13 829 668 891,52
Nombre de titres	865 658,163	819 758,357	1 143 911,070	1 140 195,627	1 396 496,400
Valeur liquidative unitaire	9 954,18953	9 925,21163	9 880,96972	9 826,77407	9 903,11818
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,85	-15,49	-24,64	-23,53	-18,75
Capitalisation unitaire sur résultat	-11,28	-12,26	-22,52	-23,06	77,91
Parts BFT AUREUS ISR I2 - D en EUR					
Actif net	257 969 652,12	97 128 063,55	9 880,80	9 827,19	9 903,55
Nombre de titres	25 921,000	9 788,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	9 952,14891	9 923,17772	9 880,80000	9 827,19000	9 903,55000
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-16,84	-15,49	-5,57	-23,41	-18,71
Distribution unitaire sur résultat					77,61
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	-11,28	-12,26	-7,82	-23,30	

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR IC en EUR					
Actif net	2 606 218 717,6 6	2 084 363 574,86	1 537 678 668,03	1 776 387 677,29	3 314 576 240,72
Nombre de titres	24 071 173,468	19 314 497,335	14 315 523,451	16 637 386,684	30 813 781,081
Valeur liquidative unitaire	108,27136	107,91705	107,41337	106,77083	107,56798
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,18	-0,16	-0,26	-0,25	-0,20
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,14	-0,17	-0,26	-0,30	0,81
Parts BFT AUREUS ISR ID en EUR					
Actif net	59 508,37	798,84	795,32	1 778,55	2 446 545,38
Nombre de titres	598,054	8,054	8,054	18,111	24 729,395
Valeur liquidative unitaire	99,50333	99,18549	98,74844	98,20274	98,93268
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,16	-0,15	-0,22	-0,23	-0,18
Distribution unitaire sur résultat					0,74
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,13	-0,13	-0,15	-0,17	
Parts BFT AUREUS ISR PC en EUR					
Actif net			108 239 130,12	521 404 005,12	810 618 624,01
Nombre de titres			1 083 131,922	5 260 092,561	8 135 661,834
Valeur liquidative unitaire			99,93162	99,12449	99,63769
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes			-0,01	-0,23	-0,18
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,06	-0,49	0,52

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR PD en EUR					
Actif net			99,95	2 164 448,41	2 393 600,78
Nombre de titres			1,000	21 837,193	24 024,708
Valeur liquidative unitaire			99,95000	99,11751	99,63079
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,01	-0,23	-0,18
Distribution unitaire sur résultat					0,52
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,05	-0,52	
Parts BFT AUREUS ISR RC en EUR					
Actif net			99,94	36 503 189,69	81 125 686,88
Nombre de titres			1,000	367 487,544	810 717,499
Valeur liquidative unitaire			99,94000	99,33177	100,06652
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,01	-0,23	-0,18
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,06	-0,29	0,75
Parts BFT AUREUS ISR SC en EUR					
Actif net			2 044,31	990,61	998,37
Nombre de titres			2,050	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire			997,22439	990,61000	998,37000
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,82	-2,35	-1,80
Capitalisation unitaire sur résultat			-1,95	-2,93	7,26

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Parts BFT AUREUS ISR ZC en EUR					
Actif net				1 372 840 999,00	2 007 196 167,74
Nombre de titres				13 759,937	19 962,967
Valeur liquidative unitaire				99 770,87823	100 545,98435
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-120,66	-190,39
Capitalisation unitaire sur résultat				-89,65	791,10

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
BBVA 230224	EUR	195 000 000	195 129 431,25	0,96
BRED 080923ESTR+0.18	EUR	47 000 000	47 087 348,19	0,24
BREDestr+0.18 180923	EUR	60 000 000	60 077 090,00	0,30
BREDestr+0.20 210923	EUR	60 000 000	60 055 951,67	0,30
CMA ESTR+0.26 201023	EUR	12 500 000	12 618 614,24	0,06
CREDIT MUTUEL 011223	EUR	37 000 000	37 289 790,17	0,19
DAT BRED 07/08/2023	EUR	200 000 000	200 784 450,00	0,99
DAT CREDIT MU 010823	EUR	21 000 000	21 219 320,50	0,10
DAT SG F3.03 020523	EUR	60 000 000	60 005 050,00	0,30
NATIXI E+0.10 250423	EUR	63 000 000	63 524 181,00	0,31
TOTAL Dépôts			757 791 227,02	3,75
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG E3R+0.7% 06-04-23	EUR	47 000 000	47 313 803,33	0,24
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG E3R+0.7% 10-04-24	EUR	44 000 000	44 335 475,56	0,22
TOTAL ALLEMAGNE			91 649 278,89	0,46
CANADA				
Bank of Nova Scotia OISEST+1.0% 20-12-23	EUR	70 000 000	70 360 203,53	0,35
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO E3R+0.75% 01-02-24	EUR	42 000 000	42 368 218,67	0,21
ROYAL BANK OF CANADA TORONTO E3R+0.75% 31-01-24	EUR	45 000 000	45 444 297,50	0,22
TORONTO DOMINION BANK THE E3R+0.45% 20-01-25	EUR	43 000 000	43 319 442,22	0,21
TOTAL CANADA			201 492 161,92	0,99
ESPAGNE				
BANCO NTANDER E3R+0.55% 16-01-25	EUR	44 200 000	44 537 850,07	0,22
TOTAL ESPAGNE			44 537 850,07	0,22
ETATS-UNIS				
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	46 000 000	46 175 394,17	0,23
EATON CAPITAL UN E3R+0.25% 03-06-24	EUR	45 500 000	45 586 404,50	0,23
GEN MILLS E3R+0.29% 27-07-23	EUR	65 000 000	65 291 785,00	0,32
GEN MILLS E3R+0.3% 16-05-23	EUR	33 000 000	33 117 333,33	0,16
GEN MILLS E3R+0.4% 16-05-23	EUR	34 000 000	34 129 030,00	0,17
PROLOGIS EURO FINANCE LLC E3R+0.2% 08-02-24	EUR	20 900 000	20 958 459,04	0,10
TOTAL ETATS-UNIS			245 258 406,04	1,21
FRANCE				
ALD E3R+0.55% 21-02-25 EMTN	EUR	16 300 000	16 381 756,27	0,08
BNP PAR E3R+0.3% 24-02-25 EMTN	EUR	45 500 000	45 547 326,32	0,23
CA E3R+0.32% 07-03-25 EMTN	EUR	31 300 000	31 354 858,47	0,16
SG OISEST+0.05% 12-12-23 EMTN	EUR	80 000 000	80 537 646,20	0,40
SG OISEST+0.05% 14-02-24 EMTN	EUR	50 000 000	50 161 104,44	0,24
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.75% 27-07-23	EUR	38 000 000	38 198 892,00	0,19

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			262 181 583,70	1,30
LUXEMBOURG				
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.7% 21-07-23	EUR	15 000 000	15 074 946,25	0,07
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+0.75% 27-08-23	EUR	35 400 000	35 450 637,73	0,18
TOTAL LUXEMBOURG			50 525 583,98	0,25
PAYS-BAS				
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV E3R+0.2% 18-11-23	EUR	70 000 000	70 169 133,61	0,34
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.75% 23-06-23	EUR	25 000 000	25 047 072,22	0,13
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.75% 25-08-23	EUR	40 000 000	40 096 017,78	0,20
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES NV E3R+0.7% 17-01-24	EUR	35 000 000	35 262 153,89	0,17
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES NV E3R+0.7% 26-11-23	EUR	22 000 000	22 077 792,00	0,11
TOTAL PAYS-BAS			192 652 169,50	0,95
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB E3R+0.75% 11-01-24	EUR	19 000 000	19 164 107,22	0,09
VOLVO TREASURY AB E3R+0.75% 13-09-23	EUR	40 500 000	40 654 264,50	0,21
VOLVO TREASURY AB E3R+0.75% 15-11-23	EUR	21 000 000	21 125 589,33	0,10
TOTAL SUEDE			80 943 961,05	0,40
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 169 240 995,15	5,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 169 240 995,15	5,78
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BANK AG 060423 FIX 2.45	EUR	50 000 000	49 979 771,61	0,25
CONTINENTAL AG 280423 FIX 3.02	EUR	25 000 000	24 945 323,80	0,13
FRESENIUS SE AND CO KGAA 060423 FIX 2.65	EUR	25 000 000	24 989 362,28	0,12
FRES MEDI CARE AG ZCP 11-04-23	EUR	25 000 000	24 978 492,13	0,12
RWE AG 050423 FIX 3.485	EUR	45 000 000	44 984 606,10	0,22
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 220523 FIX 2.505	EUR	30 000 000	29 864 100,07	0,15
TOTAL ALLEMAGNE			199 741 655,99	0,99
BELGIQUE				
BARRY CALLEBAUT SERVICES NV 280423 FIX 3	EUR	20 000 000	19 950 513,91	0,10
BELFIUS BANQUE SA/NV 110423 FIX 1.77	EUR	50 000 000	49 959 882,21	0,25
BNP PARIBAS FORTIS SA 070723 FIX 2.2	EUR	50 000 000	49 581 439,59	0,25
BNP PARIBAS FORTIS SA 081123 FIX 3.35	EUR	62 500 000	61 199 271,94	0,31
COFINIMMO SA 060423 FIX 2.83	EUR	12 500 000	12 494 823,90	0,06
LVMH FINANCE BELGIQUE SA 090623 FIX 2.805	EUR	20 000 000	19 879 628,11	0,10
LVMH FINANCE BELGIQUE SA 130923 FIX 3.51	EUR	20 000 000	19 697 783,85	0,09
LVMH FINANCE BELGIQUE SA 180523 FIX 2.926	EUR	40 000 000	39 838 493,97	0,20
LVMH FINANCE BELGIQUE SA 200623 FIX 3.045	EUR	15 000 000	14 896 968,15	0,07
LVMH FINANCE BELGIQUE SA 250523 FIX 2.845	EUR	15 000 000	14 929 882,60	0,07
SUMITOMO MITSU 150623 FIX 3.1	EUR	30 000 000	29 803 325,99	0,14
TOTAL BELGIQUE			332 232 014,22	1,64

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CANADA				
TORO DOMI BANK THE ZCP 12-06-23	EUR	30 000 000	29 839 695,19	0,15
TORO DOMI BANK THE ZCP 18-05-23	EUR	30 000 000	29 899 748,05	0,15
TORONTO DOMINION BANK, THE 111223 FIX 2.	EUR	30 000 000	29 302 007,85	0,14
TOTAL CANADA			89 041 451,09	0,44
DANEMARK				
CARLSBERG BREWERIES A/S 170523 FIX 3.005	EUR	25 000 000	24 895 146,86	0,12
TOTAL DANEMARK			24 895 146,86	0,12
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER SA 100823 FIX 2.95	EUR	65 000 000	64 235 264,80	0,32
BANCO SANTANDER SA 111223 FIX 2.89	EUR	30 000 000	29 267 880,78	0,15
BANCO SANTANDER SA 220523 FIX 2.355	EUR	40 000 000	39 827 298,07	0,19
BANCO SANTANDER SA 290923 FIX 2.65	EUR	50 000 000	49 165 283,30	0,24
ENDESA SA 050523 FIX 2.95	EUR	25 000 000	24 930 855,08	0,12
ENDESA SA 110423 FIX 2.825	EUR	25 000 000	24 978 652,27	0,12
ENDESA SA 120523 FIX 3.045	EUR	35 000 000	34 879 451,28	0,17
ENDESA SA 200423 FIX 2.55	EUR	25 000 000	24 962 703,76	0,13
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 180523 FIX	EUR	50 000 000	49 812 762,12	0,25
NT CONS FIN ZCP 09-05-23	EUR	30 000 000	29 904 950,50	0,15
TOTAL ESPAGNE			371 965 101,96	1,84
ETATS-UNIS				
DANAHER CORP 190623 FIX 3.18	EUR	15 000 000	14 889 524,60	0,08
FIDELITY NATION 130423 FIX 2.86	EUR	10 000 000	9 989 879,59	0,05
FIDELITY NATION 170423 FIX 2.95	EUR	14 000 000	13 981 112,18	0,07
FIDELITY NATION 280423 FIX 3.05	EUR	64 000 000	63 854 156,04	0,32
FISERV INC 110523 FIX 2.9	EUR	39 000 000	38 869 913,27	0,19
FISERV INC 270423 FIX 2.8	EUR	35 000 000	34 922 366,74	0,17
MONDELEZ INTERNATIONAL INC 040423 FIX 3.02	EUR	25 000 000	24 993 633,29	0,12
STANLEY BLACK DECKER INC 030423 FIX 2.7	EUR	20 000 000	19 996 327,71	0,10
STANLEY BLACK DECKER INC 210423 FIX 3.075	EUR	20 000 000	19 963 332,90	0,10
TOTAL ETATS-UNIS			241 460 246,32	1,20
FINLANDE				
NORDEA BANK AB 130324 OISEST 0.22	EUR	50 000 000	50 102 541,99	0,24
NORDEA BANK AB 140324 FIX 3.71	EUR	50 000 000	48 345 448,40	0,24
NORDEA BANK ABP. 051023 FIX 2.47	EUR	38 000 000	37 336 973,31	0,18
NORDEA BKP ZCP 20-11-23	EUR	50 000 000	48 915 400,28	0,25
OP CORPORATE BANK PLC 090623 FIX 2.49	EUR	30 000 000	29 827 926,30	0,15
OP CORPORATE BANK PLC 280923 FIX 2.6	EUR	50 000 000	49 199 309,12	0,25
TOTAL FINLANDE			263 727 599,40	1,31
FRANCE				
AGACHE (SOCIETE FINANCIERE) 170723 FIX 3.105	EUR	13 500 000	13 369 658,12	0,07
AGENCE FRANCAISE D 240423 OISEST 0.07	EUR	40 000 000	40 335 540,83	0,20
AGENCE FRANCAISE DE 310723 OISEST 0.035	EUR	15 000 000	15 003 536,54	0,07
ARVAL SERVICE LEASE SA 110423 FIX 2.49	EUR	45 000 000	44 959 426,62	0,22
ARVAL SERVICE LEASE SA 130723 FIX 3.02	EUR	37 500 000	37 153 732,52	0,18

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ARVAL SERVICE LEASE SA 180923 FIX 3.28	EUR	30 000 000	29 506 783,94	0,14
ARVAL SERVICE LEASE SA 220823 FIX 3.35	EUR	12 500 000	12 331 296,80	0,06
ARVAL SERVICE LEASE SA 280423 FIX 2.2	EUR	30 000 000	29 927 127,69	0,15
AXA SA 200623 FIX 2.9	EUR	5 000 000	4 964 791,54	0,02
BANQUE PALATINE 150523 OISEST 0.17	EUR	15 000 000	15 126 248,95	0,07
BANQUE PALATINE 190523 OISEST 0.07	EUR	40 000 000	40 115 020,44	0,20
BANQUE PALATINE 200923 OISEST 0.19	EUR	50 000 000	50 047 210,78	0,25
BEL SA 300623 FIX 3.28	EUR	5 000 000	4 958 387,97	0,02
BFCM (BANQUE FEDE 030723 OISEST 0.2	EUR	45 000 000	45 352 791,37	0,22
BFCM (BANQUE FEDE 131123 OISEST 0.2	EUR	26 000 000	26 032 192,79	0,13
BFCM (BANQUE FEDE 140823 OISEST 0.3	EUR	57 500 000	57 954 271,85	0,29
BFCM (BANQUE FEDE 140923 OISEST 0.2	EUR	21 000 000	21 073 087,30	0,11
BFCM (BANQUE FEDE 150923 OISEST 0.3	EUR	60 000 000	60 468 166,77	0,30
BFCM (BANQUE FEDER 011223 OISEST 0.28	EUR	22 500 000	22 610 360,90	0,11
BFCM (BANQUE FEDER 081223 OISEST 0.34	EUR	48 000 000	48 398 063,53	0,24
BFCM (BANQUE FEDER 100723 OISEST 0.22	EUR	25 000 000	25 263 076,91	0,12
BFCM (BANQUE FEDER 111223 OISEST 0.28	EUR	22 000 000	22 128 404,23	0,11
BFCM (BANQUE FEDER 120423 OISEST 0.18	EUR	30 000 000	30 301 292,47	0,15
BFCM (BANQUE FEDER 141123 OISEST 0.22	EUR	43 000 000	43 143 364,90	0,21
BFCM (BANQUE FEDER 141123 OISEST 0.34	EUR	57 500 000	57 965 549,84	0,29
BFCM (BANQUE FEDER 271023 OISEST 0.24	EUR	88 000 000	88 816 708,56	0,44
BFCM B OISEST+0.15% 03-04-23	EUR	49 000 000	49 460 987,92	0,24
BFCM B OISEST+0.2% 07-07-23	EUR	57 500 000	58 083 678,22	0,29
BFCM B OISEST+0.2% 07-08-23	EUR	30 000 000	30 293 573,61	0,15
BFCM B OISEST+0.23% 03-10-23	EUR	25 000 000	25 246 919,79	0,12
BIOMERIEUX 200423 FIX 3.08	EUR	5 000 000	4 990 831,17	0,03
BNP PA OISEST+0.16% 09-06-23	EUR	31 000 000	31 268 862,18	0,16
BNP PA OISEST+0.18% 04-05-23	EUR	12 500 000	12 627 763,23	0,07
BNP PA OISEST+0.19% 05-07-23	EUR	60 000 000	60 592 622,07	0,30
BNP PA OISEST+0.2% 04-08-23	EUR	42 000 000	42 387 174,95	0,21
BNP PA OISEST+0.2% 10-07-23	EUR	52 000 000	52 544 826,39	0,26
BNP PA OISEST+0.21% 03-11-23	EUR	8 000 000	8 035 710,23	0,04
BNP PARIBAS 010623 OISEST 0.18	EUR	52 000 000	52 532 743,41	0,26
BNP PARIBAS 020523 FIX 3.03	EUR	160 000 000	159 597 293,47	0,79
BNP PARIBAS 081223 OISEST 0.27	EUR	48 000 000	48 303 061,85	0,23
BNP PARIBAS 101023 OISEST 0.22	EUR	9 000 000	9 054 010,60	0,05
BNP PARIBAS 310723 OISEST 0.18	EUR	7 500 000	7 569 025,92	0,04
BNP PARIBAS 311023 OISEST 0.24	EUR	62 500 000	63 100 603,47	0,31
BPCE OISEST+0.2% 02-05-23	EUR	20 000 000	20 205 300,98	0,10
BPCE OISEST+0.23% 24-07-23	EUR	50 000 000	50 517 887,23	0,25
BPCE OISEST+0.25% 02-08-23	EUR	98 500 000	99 563 728,97	0,49
BPCE OISEST+0.25% 07-09-23	EUR	37 000 000	37 373 101,16	0,18
BPCE OISEST+0.27% 07-11-23	EUR	57 500 000	58 026 993,09	0,28
BPCE OISEST+0.27% 10-10-23	EUR	26 000 000	26 262 151,13	0,13

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BPCE OISEST+0.27% 22-09-23	EUR	53 000 000	53 560 657,11	0,26
BPCE SA 060324 OISEST 0.32	EUR	50 000 000	50 102 324,08	0,25
BPCE SA 080124 OISEST 0.31	EUR	21 000 000	21 089 728,39	0,11
BPCE SA 080224 OISEST 0.32	EUR	26 000 000	26 108 217,20	0,13
BPCE SA 081223 OISEST 0.31	EUR	34 000 000	34 269 846,71	0,17
BPCE SA 091023 OISEST 0.27	EUR	30 000 000	30 233 125,23	0,14
BPCE SA 131123 OISEST 0.29	EUR	23 000 000	23 135 011,96	0,12
BPCE SA 150523 OISEST 0.2	EUR	32 000 000	32 328 628,70	0,16
BPCE SA 200224 OISEST 0.32	EUR	26 000 000	26 082 936,03	0,12
BPCE SA 260523 OISEST 0.19	EUR	20 000 000	20 184 801,84	0,10
BPCE SA 270623 OISEST 0.2	EUR	64 000 000	64 597 067,95	0,32
BPCE SA 310823 OISEST 0.22	EUR	20 000 000	20 185 005,96	0,10
BPIF OISEST+0.16% 10-08-23	EUR	25 000 000	25 223 671,53	0,12
BPIFRANCE SA 190623 OISEST 0.1	EUR	30 000 000	30 241 289,33	0,15
BPIFRANCE SA 220523 FIX 2.25	EUR	20 000 000	19 915 823,37	0,10
BRED BANQUE POPULAIRE 130623 OISEST 0.1	EUR	80 000 000	80 118 288,94	0,40
CAIS R OISEST+0.21% 29-05-23	EUR	11 000 000	11 110 013,62	0,06
CAISSE CENTRALE DU 220523 OISEST 0.18	EUR	105 000 000	105 976 694,59	0,53
CAISSE FEDERALE D 170523 OISEST 0.2	EUR	20 000 000	20 168 419,11	0,10
CAISSE FEDERALE D 220523 OISEST 0.2	EUR	15 000 000	15 123 046,88	0,07
CAISSE FEDERALE DU 080124 OISEST 0.29	EUR	15 000 000	15 030 403,89	0,08
CAISSE FEDERALE DU 100723 OISEST 0.21	EUR	15 000 000	15 111 432,33	0,08
CAISSE FEDERALE DU 271123 OISEST 0.26	EUR	20 000 000	20 050 175,50	0,10
CAISSE REGIONAL 161023 FIX 3.15	EUR	25 000 000	24 531 612,66	0,12
CAISSE REGIONALE D 050523 OISEST 0.14	EUR	20 000 000	20 145 089,06	0,10
CAISSE REGIONALE D 080523 OISEST 0.14	EUR	20 000 000	20 145 207,95	0,10
CAISSE REGIONALE D 260523 OISEST 0.15	EUR	15 000 000	15 115 659,70	0,08
CA OISEST+0.15% 11-04-23	EUR	37 500 000	37 850 366,09	0,19
CA OISEST+0.25% 21-07-23	EUR	62 500 000	63 161 734,79	0,32
CA OISEST+0.28% 06-10-23	EUR	44 500 000	44 961 272,46	0,22
CA OISEST+0.3% 04-08-23	EUR	58 000 000	58 661 710,99	0,29
CA OISEST+0.3% 11-08-23	EUR	57 500 000	58 154 574,29	0,28
CARREFOUR SA 150623 FIX 2.915	EUR	25 000 000	24 839 950,51	0,12
CDC HABITAT 030423 FIX 2.74	EUR	10 000 000	9 998 261,54	0,05
CIC OISEST+0.21% 14-08-23	EUR	33 500 000	33 789 411,64	0,16
CIC OISEST+0.24% 18-09-23	EUR	33 500 000	33 790 052,68	0,17
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 050623 FIX 2.99	EUR	5 000 000	4 971 697,59	0,02
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 110423 FIX 2.54	EUR	30 000 000	29 975 810,35	0,15
CIE GEN. DES ETS MICHELIN 120623 FIX 3.0	EUR	30 000 000	29 808 901,10	0,15
COFACE HOLDING 030823 FIX 3.195	EUR	10 000 000	9 881 478,47	0,05
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 130423 FIX 2	EUR	20 000 000	19 978 583,62	0,10
CRCAM ALPES PROVENCE 071123 OISEST 0.23	EUR	20 000 000	20 038 528,61	0,10
CRCAM ALPES PROVENCE 210423 OISEST 0.12	EUR	15 000 000	15 116 341,33	0,08
CRCAM ALPES PROVENCE 290823 OISEST 0.13	EUR	5 000 000	5 001 250,05	0,03

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRCAM AQUITAINE 240723 OISEST 0.21	EUR	20 000 000	20 164 671,56	0,10
CRCAM BRIE PICARDIE 241123 OISEST 0.27	EUR	30 000 000	30 087 073,25	0,15
CRCAM BRIE PICARDIE 250823 OISEST 0.26	EUR	10 000 000	10 105 769,42	0,05
CRCAM NORMANDIE SEINE 190923 OISEST 0.3	EUR	60 000 000	60 664 183,57	0,30
CRCAM NORMANDIE SEINE 210823 OISEST 0.28	EUR	60 000 000	60 652 655,57	0,30
CRCAM PYRENEES GASCOGNE 081123 OISEST 0.29	EUR	20 000 000	20 158 943,64	0,10
CRCAM SUD RHONE ALPES 170423 OISEST 0.18	EUR	15 000 000	15 150 442,35	0,07
CRCA N OISEST+0.27% 28-07-23	EUR	23 000 000	23 241 818,30	0,11
CRCA N OISEST+0.3% 06-10-23	EUR	50 000 000	50 528 394,78	0,25
CRCA N OISEST+0.3% 29-09-23	EUR	6 000 000	6 064 778,09	0,03
CRCA S OISEST+0.158% 09-05-23	EUR	20 000 000	20 171 122,12	0,10
CREDIT AGRICOLE SA 090623 OISEST 0.15	EUR	71 000 000	71 399 770,15	0,36
CREDIT AGRICOLE SA 091023 OISEST 0.28	EUR	71 000 000	71 442 321,24	0,36
CREDIT AGRICOLE SA 091123 OISEST 0.31	EUR	71 000 000	71 450 073,26	0,35
CREDIT AGRICOLE SA 130324 OISEST 0.32	EUR	65 000 000	65 084 728,01	0,33
CREDIT AGRICOLE SA 220923 OISEST 0.28	EUR	30 000 000	30 220 940,67	0,15
CREDIT AGRICOLE SA 221223 OISEST 0.34	EUR	120 000 000	120 898 933,34	0,60
CREDIT AGRICOLE SA 280623 OISEST 0.2	EUR	57 500 000	58 032 416,78	0,29
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 180923 O	EUR	45 000 000	45 385 507,10	0,23
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL 290523 OISEST 0.18	EUR	88 000 000	88 805 330,17	0,44
CREDIT LYONNAIS 020523 OISEST 0.15	EUR	27 000 000	27 238 014,45	0,14
CRED L OISEST+0.23% 10-07-23	EUR	40 000 000	40 396 167,20	0,19
CRED L OISEST+0.29% 05-10-23	EUR	20 000 000	20 210 447,55	0,10
CRED L OISEST+0.29% 15-09-23	EUR	25 000 000	25 276 917,48	0,12
CRED M OISEST+0.2% 10-07-23	EUR	14 000 000	14 136 084,08	0,07
CRED M OISEST+0.27% 10-10-23	EUR	14 000 000	14 141 240,43	0,07
CRED M OISEST+0.27% 26-09-23	EUR	100 000 000	101 081 511,97	0,50
DANONE SA 060423 FIX 2.66	EUR	5 000 000	4 997 892,86	0,02
DANONE SA 080523 FIX 2.805	EUR	5 000 000	4 984 247,29	0,03
DANONE SA 230523 FIX 2.845	EUR	7 500 000	7 466 171,07	0,04
DASSAULT SYSTEMES 170423 FIX 2.52	EUR	25 000 000	24 966 199,73	0,12
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 060423 FIX 2.755	EUR	30 000 000	29 987 235,99	0,15
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 100723 FIX 2.8	EUR	45 000 000	44 599 656,54	0,22
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 110423 FIX 1.9	EUR	30 000 000	29 975 860,27	0,14
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 140623 FIX 3.11	EUR	25 000 000	24 837 287,85	0,12
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 240423 FIX 2.9	EUR	30 000 000	29 943 884,22	0,15
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 260523 FIX 2.7	EUR	65 000 000	64 696 940,14	0,32
ENGIE SA 020523 OISEST 0.1	EUR	65 000 000	65 266 975,84	0,32
ENGIE SA 060423 OISEST 0.09	EUR	32 500 000	32 563 066,94	0,17
ENGIE SA 110423 OISEST 0.09	EUR	32 500 000	32 554 968,06	0,16
ENGIE SA 270423 OISEST 0.06	EUR	80 000 000	80 343 453,07	0,39
GECINA 020523 FIX 2.585	EUR	5 000 000	4 987 242,36	0,03
GECINA 050523 FIX 2.665	EUR	5 000 000	4 985 920,25	0,03
GECINA 090523 FIX 2.695	EUR	15 000 000	14 952 399,73	0,08

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GECINA 160623 FIX 2.83	EUR	5 000 000	4 967 039,79	0,03
GECINA 300523 FIX 2.93	EUR	5 000 000	4 974 539,25	0,02
GECINA 310723 FIX 3.145	EUR	5 000 000	4 946 383,27	0,03
GROUPE EIFFAGE 120723 FIX 2.95	EUR	20 000 000	19 817 479,45	0,10
GROUPE EIFFAGE 180723 FIX 2.98	EUR	11 000 000	10 893 100,31	0,06
ITM ENTREPRISES 050523 FIX 3.04	EUR	3 000 000	2 990 791,09	0,01
ITM ENTREPRISES 190423 FIX 2.83	EUR	3 000 000	2 995 182,59	0,01
KERING FINANCE (EX PPR FINANCE) 080623 F	EUR	15 000 000	14 915 413,58	0,07
KERING FINANCE (EX PPR FINANCE) 180423 FIX 2.63	EUR	5 000 000	4 993 530,07	0,02
KLEPIERRE 170523 FIX 2.805	EUR	10 000 000	9 958 675,85	0,04
KLEPIERRE 190423 FIX 2.32	EUR	5 000 000	4 991 890,00	0,02
LA BANQUE POSTALE 201223 OISEST 0.27	EUR	32 500 000	32 701 058,76	0,17
LA BANQUE POSTALE 240423 OISEST 0.1	EUR	57 000 000	57 312 440,63	0,28
L OREAL S A ZCP 22-06-23	EUR	30 000 000	29 782 998,70	0,15
NATI OISEST+0.22% 07-08-23	EUR	70 000 000	70 696 898,18	0,35
NATIXIS 080523 OISEST 0.18	EUR	57 500 000	58 003 654,31	0,29
NATIXIS 120124 OISEST 0.33	EUR	71 000 000	71 425 564,02	0,35
NATIXIS 131223 OISEST 0.32	EUR	74 000 000	74 445 466,59	0,37
NATIXIS 170723 OISEST 0.2	EUR	41 000 000	41 348 325,98	0,20
PERNOD RICARD FINANCE 110423 FIX 2.635	EUR	5 000 000	4 995 565,74	0,02
REGIE AUTONOME 290623 FIX 3.06	EUR	5 000 000	4 961 733,61	0,03
REGION DE MIDI PYRENEES 060423 FIX 2.65	EUR	5 000 000	4 997 915,82	0,03
SAFRAN SA 110423 FIX 2.72	EUR	15 000 000	14 987 037,88	0,07
SCHNEIDER ELECTRIC SE 010623 FIX 2.975	EUR	15 000 000	14 920 425,01	0,08
SCHNEIDER ELECTRIC SE 300623 FIX 3.14	EUR	15 000 000	14 880 778,92	0,07
SEB SA 030423 FIX 2.62	EUR	15 000 000	14 997 467,62	0,08
SG OISEST+0.2% 30-06-23	EUR	105 000 000	105 980 401,68	0,52
SG OISEST+0.28% 08-09-23	EUR	26 500 000	26 798 850,40	0,13
SG OISEST+0.28% 14-08-23	EUR	57 500 000	58 154 830,28	0,29
SG OISEST+0.3% 07-11-23	EUR	82 000 000	82 796 909,26	0,40
SG OISEST+0.3% 10-11-23	EUR	60 000 000	60 571 570,50	0,30
SG OISEST+0.3% 31-10-23	EUR	38 000 000	38 380 706,38	0,19
SOCIETE DES AUT 270423 FIX 2.24	EUR	30 000 000	29 936 147,31	0,15
SOCIETE DES AUTO 150523 FIX 2.435	EUR	25 000 000	24 916 883,85	0,12
SOCIETE GENERALE SA 071223 OISEST 0.32	EUR	62 500 000	63 031 859,55	0,31
SOCIETE GENERALE SA 080324 OISEST 0.38	EUR	91 000 000	91 255 908,11	0,45
SOCIETE GENERALE SA 151223 OISEST 0.25	EUR	25 000 000	25 079 395,74	0,12
SOCIETE GENERALE SA 220324 OISEST 0.38	EUR	67 000 000	67 099 791,98	0,33
SOCIETE GENERALE SA 231123 OISEST 0.32	EUR	62 500 000	63 065 958,75	0,31
SOCIETE GENERALE SA 310124 OISEST 0.37	EUR	80 000 000	80 460 576,00	0,40
SOCIETE GENERALE SA 310523 OISEST 0.22	EUR	83 000 000	83 882 271,88	0,42
SOCIETE GENERALE SA 311023 OISEST 0.25	EUR	34 000 000	34 160 814,41	0,17
SOPRA STERIA GROUP 210623 FIX 3.12	EUR	5 000 000	4 963 180,21	0,03
THALES SA 110423 FIX 1.97	EUR	30 000 000	29 974 544,95	0,15

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THALES SA 200723 FIX 2.53	EUR	20 000 000	19 802 880,86	0,10
UNIF U E3R+0.22% 07-02-24	EUR	24 000 000	24 085 696,67	0,12
UNION NAT. INTE 250423 FIX 2.79	EUR	20 000 000	19 961 074,72	0,10
VEOLIA ENVIRONNEMENT 130923 OISEST 0.14	EUR	30 000 000	30 048 747,60	0,15
VEOLIA ENVIRONNEMENT 240423 OISEST 0.1	EUR	5 000 000	5 038 224,98	0,02
VEOLIA ENVIRONNEMENT 300523 OISEST 0.085	EUR	50 000 000	50 113 119,88	0,25
TOTAL FRANCE			6 635 570 412,64	32,83
IRLANDE				
BANK OF AMERICA EUROPE DAC 130723 FIX 2.	EUR	28 000 000	27 749 752,46	0,14
BANK OF AMERICA EUROPE DAC 180523 FIX 2.	EUR	13 500 000	13 446 810,06	0,07
BARC B OISEST+0.22% 02-05-23	EUR	51 500 000	52 033 986,05	0,26
BARCLAYS BANK PLC 170523 OISEST 0.22	EUR	27 000 000	27 230 632,80	0,13
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 150623 FIX 3.23	EUR	15 000 000	14 894 751,51	0,08
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 110423	EUR	49 000 000	48 960 166,82	0,24
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 110923 FIX 3.62	EUR	29 000 000	28 557 340,48	0,14
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 130623	EUR	65 000 000	64 590 595,00	0,32
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 170423	EUR	13 000 000	12 983 045,05	0,06
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC 020623 FIX 3.0	EUR	25 000 000	24 868 219,25	0,12
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC 170423 FIX 2.99	EUR	30 000 000	29 959 341,27	0,15
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC 24042	EUR	25 000 000	24 951 327,49	0,12
TOTAL IRLANDE			370 225 968,24	1,83
ITALIE				
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 050523 FIX 2.89	EUR	32 500 000	32 409 415,65	0,16
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 310523 FIX 3.025	EUR	32 500 000	32 335 074,95	0,16
UNICREDIT SPA 080923 FIX 3.555	EUR	130 000 000	128 057 536,03	0,63
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 100823 FIX 3.21	EUR	65 000 000	64 228 081,67	0,32
UNICREDIT ZCP 06-04-23	EUR	56 500 000	56 477 123,10	0,28
TOTAL ITALIE			313 507 231,40	1,55
LUXEMBOURG				
INTESA SANPAOLO 080823 FIX 3.235	EUR	80 000 000	79 061 401,36	0,39
INTESA SANPAOLO 100723 FIX 3.105	EUR	61 000 000	60 459 842,24	0,30
INTESA SANPAOLO 160523 FIX 2.455	EUR	17 500 000	17 434 099,95	0,09
INTESA SANPAOLO 170423 FIX 2.305	EUR	4 000 000	3 994 783,09	0,02
INTESA SANPAOLO 170523 FIX 2.705	EUR	21 000 000	20 919 059,59	0,10
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 110923 FIX 3.62	EUR	32 500 000	32 003 916,05	0,16
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 120523 FIX 2.47	EUR	57 000 000	56 805 412,10	0,28
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 140923 FIX 3.67	EUR	65 000 000	63 987 322,25	0,32
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 170423 FIX 2.56	EUR	8 000 000	7 989 566,18	0,04
MEDI INTL LUX ZCP 31-05-23	EUR	32 500 000	32 341 821,54	0,16
MEDIOBANCA-BCA CREDITO FINANZ 310823 FIX 3.486	EUR	26 000 000	25 650 530,33	0,12
MEDIOBANCA INTERNATIONAL 310723 FIX 3.205	EUR	26 000 000	25 730 801,00	0,13
TOTAL LUXEMBOURG			426 378 555,68	2,11
NORVEGE				
DNB BANK ASA 061223 FIX 2.94	EUR	30 000 000	29 328 296,58	0,14

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DNB BANK ASA 281123 FIX 2.96	EUR	30 000 000	29 351 679,89	0,15
TOTAL NORVEGE			58 679 976,47	0,29
PAYS-BAS				
ABB FINANCE BV 200623 FIX 2.95	EUR	30 000 000	29 792 950,03	0,15
ABN AMRO BK ZCP 22-01-24	EUR	32 000 000	31 129 545,71	0,15
AMERICA MOVIL BV 220623 FIX 3.19	EUR	50 000 000	49 624 595,90	0,25
COCA COLA HBC FINANCE BV 280423 FIX 2.95	EUR	14 000 000	13 969 314,42	0,06
ENBW INTERNATIONAL FINANCE BV 110423 FIX	EUR	30 000 000	29 974 234,65	0,15
GIVAUDAN FIN 060923 FIX 3.59	EUR	25 000 000	24 606 865,73	0,12
HEINEKEN NV 030423 FIX 2.67	EUR	17 000 000	16 997 082,77	0,08
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 130623 FIX 3.	EUR	25 000 000	24 841 300,17	0,13
ING BANK N.V. 011223 FIX 2.87	EUR	25 000 000	24 413 352,50	0,12
ING BANK N.V. 101123 FIX 2.89	EUR	12 500 000	12 234 852,75	0,06
ING BANK N.V. 110523 FIX 2.35	EUR	12 500 000	12 458 526,28	0,06
ING BANK N.V. 140423 OISEST 0.14	EUR	37 500 000	37 843 368,73	0,19
ING BANK N.V. 210723 FIX 1.16	EUR	12 500 000	12 377 966,03	0,07
ING BANK N.V. 260124 FIX 3.365	EUR	65 000 000	63 080 721,57	0,31
ING BANK N.V. 271023 OISEST 0.31	EUR	12 500 000	12 628 042,76	0,06
SIEM ENER FINA BV ZCP 06-06-23	EUR	25 000 000	24 850 284,49	0,12
SIEMENS FINANCIERINGSMAAT.N.V. 030423 FIX 2.77	EUR	30 000 000	29 994 746,98	0,15
STEDIN HOLDING NV 060423 FIX 2.71	EUR	19 000 000	18 991 793,79	0,09
STEDIN HOLDING NV 140423 FIX 2.88	EUR	15 000 000	14 983 176,85	0,08
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 060623 FIX 3.03	EUR	25 000 000	24 832 214,93	0,12
TOTAL PAYS-BAS			509 624 937,04	2,52
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE PLC 030523 FIX 2.78	EUR	15 000 000	14 958 264,88	0,07
AMCOR UK FINANCE PLC 160623 FIX 3.19	EUR	40 000 000	39 723 697,12	0,20
BANK OF MONT LOND ZCP 12-12-23	EUR	30 000 000	29 304 011,49	0,14
BARC B OISEST+0.18% 11-04-23	EUR	45 000 000	45 384 286,63	0,22
BARC B OISEST+0.22% 10-05-23	EUR	105 000 000	105 930 420,16	0,53
BARCLAYS BANK PLC 010623 OISEST 0.22	EUR	44 000 000	44 331 263,03	0,22
BARCLAYS BANK PLC 100823 OISEST 0.2	EUR	20 000 000	20 067 032,17	0,10
BARCLAYS BANK PLC 120623 OISEST 0.13	EUR	24 000 000	24 030 772,79	0,12
BARCLAYS BANK PLC 250723 OISEST 0.21	EUR	39 000 000	39 169 011,59	0,19
BARCLAYS BANK PLC 270723 OISEST 0.2	EUR	26 000 000	26 000 294,05	0,13
GSK CONSUMER HE 180423 FIX 3.05	EUR	20 000 000	19 970 841,70	0,10
LLOYDS BANK CORP 290923 OISEST 0.29	EUR	50 000 000	50 501 145,47	0,25
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC 170423	EUR	31 000 000	30 959 930,38	0,15
MUFG BANK, LTD. 150523 FIX 2.95	EUR	30 000 000	29 885 232,65	0,14
NATIONAL GRID 200423 FIX 3.0	EUR	50 000 000	49 919 591,01	0,25
NORD BKP LOND BRAN ZCP 04-10-23	EUR	50 000 000	49 132 676,42	0,25
NTT FINANCE UK LIMITED 170523 FIX 3.01	EUR	30 000 000	29 882 541,31	0,15
ROYA BANK OF CANA ZCP 24-11-23	EUR	30 000 000	29 343 737,96	0,15
SSE PLC. 150623 FIX 3.1	EUR	11 000 000	10 925 787,72	0,05

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THE TORONTO-DOM 081123 FIX 3.02	EUR	50 000 000	49 002 688,63	0,24
THE TORONTO-DOM 111023 FIX 2.66	EUR	30 000 000	29 483 313,44	0,14
THE TORONTO-DOM 140923 FIX 2.13	EUR	30 000 000	29 574 670,00	0,15
UNICREDIT SPA-LONDON BRANCH 210923 OISES	EUR	90 500 000	90 581 338,24	0,45
TOTAL ROYAUME-UNI			888 062 548,84	4,39
SUEDE				
ASSA ABLOY FINANCIAL SERVICES AB 200623	EUR	20 000 000	19 856 935,92	0,10
ASSA ABLOY FINANCIAL SERVICES AB 200623 FIX 3.15	EUR	25 000 000	24 821 169,91	0,12
ESSITY AB 100523 FIX 2.79	EUR	15 000 000	14 949 686,66	0,07
ESSITY AB 210823 FIX 3.04	EUR	30 000 000	29 607 031,76	0,15
SCANIA CV AB 020523 FIX 2.95	EUR	12 000 000	11 968 272,48	0,06
SCANIA CV AB 030523 FIX 2.97	EUR	20 000 000	19 945 131,07	0,10
SCANIA CV AB 080523 FIX 3.0	EUR	40 000 000	39 870 702,21	0,19
SCANIA CV AB 110423 FIX 1.97	EUR	30 000 000	29 974 618,99	0,15
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 011223 FIX 2.89	EUR	50 000 000	48 836 563,71	0,24
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 081223	EUR	30 000 000	29 280 389,88	0,14
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 201023	EUR	50 000 000	49 054 395,76	0,25
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 030423 FIX 2.12	EUR	50 000 000	49 991 467,66	0,25
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 061023 FIX 2.34	EUR	50 000 000	49 143 969,06	0,24
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 180423 FIX 2.0	EUR	40 000 000	39 942 546,01	0,20
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 220523 FIX 2.295	EUR	50 000 000	49 778 456,23	0,25
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 220623 FIX 2.6	EUR	50 000 000	49 638 230,14	0,25
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 290923 FIX 2.6	EUR	50 000 000	49 183 398,35	0,24
SWEDBANK AB 050623 FIX 2.4	EUR	50 000 000	49 732 752,88	0,25
SWEDBANK AB 070923 FIX 2.76	EUR	30 000 000	29 570 428,48	0,15
VATTENFALL AB 150523 FIX 2.54	EUR	30 000 000	29 884 126,54	0,14
TOTAL SUEDE			715 030 273,70	3,54
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			11 440 143 119,85	56,60
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
SAP SE 100523 FIX 2.75	EUR	18 500 000	18 438 848,73	0,09
SAP SE 280423 FIX 2.7	EUR	8 000 000	7 981 935,55	0,04
TOTAL ALLEMAGNE			26 420 784,28	0,13
CANADA				
BANK O OISEST+0.4% 03-11-23	EUR	30 000 000	30 365 702,47	0,15
TOTAL CANADA			30 365 702,47	0,15
ESPAGNE				
ENDESA SA 130423 FIX 2.49	EUR	50 000 000	49 950 444,16	0,25
TOTAL ESPAGNE			49 950 444,16	0,25
ETATS-UNIS				
FISERV INC 130423 FIX 2.68	EUR	35 000 000	34 965 292,29	0,17
FISERV INC 200423 FIX 2.73	EUR	25 000 000	24 963 377,32	0,13
TOTAL ETATS-UNIS			59 928 669,61	0,30

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
NORDEA BKP ZCP 05-10-23	EUR	13 500 000	13 264 451,04	0,06
TOTAL FINLANDE			13 264 451,04	0,06
FRANCE				
CA OISEST+0.28% 15-09-23	EUR	59 000 000	59 647 543,30	0,30
TOTAL FRANCE			59 647 543,30	0,30
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 110423 FIX 2.5	EUR	30 000 000	29 974 333,64	0,15
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 090523 FIX 2.81	EUR	31 000 000	30 902 286,18	0,15
TOTAL IRLANDE			60 876 619,82	0,30
PAYS-BAS				
AVERY DENNISON 120423 FIX 2.75	EUR	30 000 000	29 971 654,14	0,15
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 280423 FIX 2.79	EUR	30 000 000	29 930 468,78	0,15
NATWEST MARKETS NV 110423 FIX 2.02	EUR	19 000 000	18 985 076,15	0,09
TOTAL PAYS-BAS			78 887 199,07	0,39
ROYAUME-UNI				
BARC B OISEST+0.21% 03-04-23	EUR	105 000 000	106 018 398,50	0,52
BARCLAYS BANK PLC 210823 OISEST 0.23	EUR	52 000 000	52 186 375,80	0,26
BARCLAYS BANK PLC 220823 OISEST 0.23	EUR	11 000 000	11 038 186,56	0,05
WPP CP FINANCE PLC 200423 FIX 3.05	EUR	50 000 000	49 909 100,52	0,25
TOTAL ROYAUME-UNI			219 152 061,38	1,08
SUEDE				
SVEN HAND AB ZCP 19-01-24	EUR	30 000 000	29 162 740,51	0,15
TOTAL SUEDE			29 162 740,51	0,15
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			627 656 215,64	3,11
TOTAL Titres de créances			12 067 799 335,49	59,71
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I2	EUR	81 654	808 754 846,35	4,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I2 C	EUR	15 000	148 184 841,00	0,74
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I2 C	EUR	25 422	250 380 769,56	1,24
CPR MONETAIRE ISR part SI	EUR	10 000	200 196 200,00	0,99
TOTAL FRANCE			1 407 516 656,91	6,97
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 407 516 656,91	6,97
TOTAL Organismes de placement collectif			1 407 516 656,91	6,97
Titres reçus en pension				
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 0.375% 23-10-23	EUR	65 000 000	64 400 000,00	0,32
ROYAL BANK OF CANADA 0.25% 28-06-23	EUR	65 000 000	65 000 000,00	0,33
TORONTODOMINION BANK THE 0.0% 09-02-24	EUR	26 000 000	25 272 000,00	0,12
TOTAL CANADA			154 672 000,00	0,77

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
ESPAGNE STRIP PPAL (4.20%) 31/01/37	EUR	124 000 000	72 000 000,00	0,35
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	22 222 000	19 999 800,00	0,10
TOTAL ESPAGNE			91 999 800,00	0,45
FRANCE				
BFCM 2.625% 03/24	EUR	7 000 000	6 930 000,00	0,04
TOTAL FRANCE			6 930 000,00	0,04
ITALIE				
INFRASTRUCTURE 5.125%04-24	EUR	41 000 000	43 050 000,00	0,22
ITALIE 3.10% 15/09/26 INDEXEE	EUR	30 000 000	41 588 841,00	0,20
ITALIE 9% 11/23	EUR	40 000 000	42 772 000,00	0,21
ITALIE EI 2.60% 09/23	EUR	40 000 000	56 766 617,40	0,29
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.1% 15-05-23	EUR	76 400 000	90 549 869,01	0,45
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.6% 01-08-31	EUR	160 000 000	122 585 000,00	0,61
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.65% 15-05-26	EUR	92 374 000	104 019 147,78	0,51
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.2% 15-08-25	EUR	71 000 000	68 000 000,01	0,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.3% 15-05-28	EUR	45 060 000	54 033 248,40	0,26
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.35% 01-04-30	EUR	50 000 000	43 000 000,00	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-12-30	EUR	60 000 000	51 600 000,00	0,26
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.75% 30-05-24	EUR	25 000 000	24 675 000,00	0,12
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01-09-52	EUR	73 200 000	46 369 420,00	0,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	50 000 000	43 235 000,00	0,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01-03-38	EUR	30 500 000	26 975 725,00	0,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	EUR	276 000 000	278 976 000,02	1,38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.8% 15-04-26	EUR	160 000 000	161 600 000,00	0,80
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 15-12-29	EUR	70 000 000	70 420 000,00	0,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	79 100 000	78 839 220,00	0,39
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.55% 15-09-25	EUR	50 000 000	50 212 000,00	0,25
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.95% 15-04-25	EUR	100 000 000	102 730 000,00	0,51
ITALY E6R+0.65% 15-04-29	EUR	40 000 000	40 000 000,00	0,20
TOTAL ITALIE			1 641 997 088,62	8,12
PAYS-BAS				
MERCEDES BENZ INTL FINANCE BV 0.25% 06-11-23	EUR	15 770 000	15 486 140,00	0,08
TOTAL PAYS-BAS			15 486 140,00	0,08
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.95% 15-06-29	EUR	29 787 234	27 999 999,96	0,13
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	106 382 978	99 999 999,32	0,49
TOTAL PORTUGAL			127 999 999,28	0,62
ROYAUME-UNI				
LLOYDS 0.5% 11-04-23 EMTN	EUR	10 100 000	10 150 500,00	0,05
TOTAL ROYAUME-UNI			10 150 500,00	0,05
TOTAL Titres reçus en pension			2 049 235 527,90	10,13
Indemnités sur titres reçus en pension			2 181 979,82	0,01

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0.0/FIX/0.865	EUR	12 355 088	117 357,57	
OISEST/0.0/FIX/1.738	EUR	18 789 144	-411,40	
OISEST/0.0/FIX/1.738	EUR	29 697 726	11 849,63	
OISEST/0.0/FIX/1.746	EUR	49 546 893	17 721,76	
OISEST/0.0/FIX/1.749	EUR	29 700 005	10 162,67	
OISEST/0.0/FIX/1.776	EUR	29 702 553	8 719,47	
OISEST/0.0/FIX/1.924	EUR	39 599 604	365,56	
OISEST/0.0/FIX/1.925	EUR	30 667 437	-1 690,38	
OISEST/0.0/FIX/1.967	EUR	29 367 521	111 386,68	
OISEST/0.0/FIX/1.996	EUR	29 664 070	6 074,76	
OISEST/0.0/FIX/2.005	EUR	29 675 384	9 907,47	
OISEST/0.0/FIX/2.015	EUR	49 179 521	74 288,38	0,01
OISEST/0.0/FIX/2.074	EUR	48 534 854	-8 849,04	
OISEST/0.0/FIX/2.081	EUR	13 188 623	56 666,90	
OISEST/0.0/FIX/2.102	EUR	19 737 247	1 151,57	
OISEST/0.0/FIX/2.107	EUR	49 643 340	-2 343,87	
OISEST/0.0/FIX/2.113	EUR	3 961 446	-328,74	
OISEST/0.0/FIX/2.113	EUR	12 874 700	-1 068,41	
OISEST/0.0/FIX/2.115	EUR	56 082 713	7 063,70	
OISEST/0.0/FIX/2.184	EUR	48 844 342	163 290,13	
OISEST/0.0/FIX/2.2	EUR	12 354 033	-850,71	
OISEST/0.0/FIX/2.201	EUR	49 426 528	20 277,39	
OISEST/0.0/FIX/2.202	EUR	39 529 369	16 017,42	
OISEST/0.0/FIX/2.21	EUR	37 071 613	109 921,18	
OISEST/0.0/FIX/2.214	EUR	17 286 627	1 527,69	
OISEST/0.0/FIX/2.215	EUR	29 624 826	10 059,34	
OISEST/0.0/FIX/2.216	EUR	13 339 704	2 275,44	
OISEST/0.0/FIX/2.22	EUR	24 379 573	67 913,63	
OISEST/0.0/FIX/2.222	EUR	24 695 985	-503,17	
OISEST/0.0/FIX/2.229	EUR	29 619 650	-1 650,80	
OISEST/0.0/FIX/2.229	EUR	49 449 306	5 206,07	
OISEST/0.0/FIX/2.229	EUR	29 642 316	3 120,77	
OISEST/0.0/FIX/2.237	EUR	29 703 476	10 311,74	
OISEST/0.0/FIX/2.239	EUR	4 961 312	910,07	
OISEST/0.0/FIX/2.258	EUR	24 379 573	58 599,56	
OISEST/0.0/FIX/2.277	EUR	56 415 519	17 660,90	
OISEST/0.0/FIX/2.290	EUR	19 623 506	7 385,60	
OISEST/0.0/FIX/2.303	EUR	49 705 700	970,55	
OISEST/0.0/FIX/2.306	EUR	48 719 225	72 645,92	
OISEST/0.0/FIX/2.31	EUR	49 400 605	25 975,84	
OISEST/0.0/FIX/2.32	EUR	48 719 225	69 679,33	

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/2.325	EUR	47 000 000	613,82	
OISEST/0.0/FIX/2.328	EUR	29 627 044	18 555,57	
OISEST/0.0/FIX/2.331	EUR	44 715 460	1 249,99	
OISEST/0.0/FIX/2.334	EUR	48 695 238	62 806,77	
OISEST/0.0/FIX/2.34	EUR	29 811 442	868,23	
OISEST/0.0/FIX/2.348	EUR	29 599 031	12 070,93	
OISEST/0.0/FIX/2.355	EUR	63 000 000	1 049,53	
OISEST/0.0/FIX/2.359	EUR	49 687 260	1 157,57	
OISEST/0.0/FIX/2.365	EUR	19 867 878	415,89	
OISEST/0.0/FIX/2.373	EUR	29 212 164	52 670,62	
OISEST/0.0/FIX/2.401	EUR	24 843 486	983,02	
OISEST/0.0/FIX/2.401	EUR	7 949 125	314,54	
OISEST/0.0/FIX/2.412	EUR	44 200 000	1 156,65	
OISEST/0.0/FIX/2.417	EUR	35 000 000	981,75	
OISEST/0.0/FIX/2.427	EUR	2 978 924	86,23	
OISEST/0.0/FIX/2.428	EUR	24 841 634	1 331,39	
OISEST/0.0/FIX/2.466	EUR	43 000 000	851,92	
OISEST/0.0/FIX/2.469	EUR	15 000 000	362,25	
OISEST/0.0/FIX/2.501	EUR	48 618 636	62 444,03	
OISEST/0.0/FIX/2.508	EUR	24 891 893	-152,94	
OISEST/0.0/FIX/2.518	EUR	19 731 660	4 029,57	
OISEST/0.0/FIX/2.522	EUR	19 920 814	-400,15	
OISEST/0.0/FIX/2.524	EUR	20 812 342	1 973,75	
OISEST/0.0/FIX/2.528	EUR	29 382 766	45 864,21	
OISEST/0.0/FIX/2.537	EUR	29 860 914	-159,29	
OISEST/0.0/FIX/2.542	EUR	29 796 785	647,47	
OISEST/0.0/FIX/2.546	EUR	29 867 240	-124,62	
OISEST/0.0/FIX/2.547	EUR	49 351 304	7 055,38	
OISEST/0.0/FIX/2.558	EUR	38 000 000	388,81	
OISEST/0.0/FIX/2.558	EUR	48 618 636	136 404,25	
OISEST/0.0/FIX/2.559	EUR	65 000 000	511,71	
OISEST/0.0/FIX/2.57	EUR	24 886 145	-550,02	
OISEST/0.0/FIX/2.571	EUR	4 977 774	-118,45	
OISEST/0.0/FIX/2.572	EUR	29 858 586	-529,52	
OISEST/0.0/FIX/2.574	EUR	34 836 616	-409,42	
OISEST/0.0/FIX/2.576	EUR	48 518 461	92 837,73	
OISEST/0.0/FIX/2.58	EUR	45 000 000	-642,68	
OISEST/0.0/FIX/2.581	EUR	9 974 946	-78,07	
OISEST/0.0/FIX/2.582	EUR	29 156 848	105 661,94	
OISEST/0.0/FIX/2.586	EUR	7 949 915	-74,60	
OISEST/0.0/FIX/2.587	EUR	14 965 147	-120,74	
OISEST/0.0/FIX/2.587	EUR	16 959 748	-136,84	
OISEST/0.0/FIX/2.588	EUR	32 171 621	4 647,02	
OISEST/0.0/FIX/2.59	EUR	24 306 285	81 157,16	

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/2.59	EUR	12 145 106	23 027,21	
OISEST/0.0/FIX/2.592	EUR	29 928 611	-213,56	
OISEST/0.0/FIX/2.593	EUR	4 968 249	-36,90	
OISEST/0.0/FIX/2.595	EUR	29 123 032	76 923,83	
OISEST/0.0/FIX/2.595	EUR	29 148 255	106 978,41	
OISEST/0.0/FIX/2.597	EUR	29 119 648	106 293,99	
OISEST/0.0/FIX/2.598	EUR	29 114 435	106 870,39	
OISEST/0.0/FIX/2.599	EUR	42 000 000	-170,32	
OISEST/0.0/FIX/2.6	EUR	14 897 612	80,58	
OISEST/0.0/FIX/2.602	EUR	48 580 425	146 796,33	
OISEST/0.0/FIX/2.603	EUR	29 133 944	96 228,75	
OISEST/0.0/FIX/2.622	EUR	4 977 454	-117,20	
OISEST/0.0/FIX/2.627	EUR	4 967 638	99,85	
OISEST/0.0/FIX/2.63	EUR	64 237 483	1 955,49	
OISEST/0.0/FIX/2.631	EUR	64 409 179	3 683,91	
OISEST/0.0/FIX/2.632	EUR	24 881 130	-534,39	
OISEST/0.0/FIX/2.637	EUR	4 988 573	-29,09	
OISEST/0.0/FIX/2.637	EUR	4 988 616	-29,09	
OISEST/0.0/FIX/2.637	EUR	2 978 120	44,79	
OISEST/0.0/FIX/2.637	EUR	29 928 997	-174,49	
OISEST/0.0/FIX/2.637	EUR	18 955 764	-110,52	
OISEST/0.0/FIX/2.642	EUR	29 128 224	71 211,97	
OISEST/0.0/FIX/2.647	EUR	12 470 590	-93,06	
OISEST/0.0/FIX/2.665	EUR	14 900 721	233,37	
OISEST/0.0/FIX/2.668	EUR	30 786 130	254,14	
OISEST/0.0/FIX/2.671	EUR	24 000 000	-37,14	
OISEST/0.0/FIX/2.674	EUR	20 900 000	-208,89	
OISEST/0.0/FIX/2.674	EUR	14 897 246	158,65	
OISEST/0.0/FIX/2.677	EUR	18 375 075	36,93	
OISEST/0.0/FIX/2.682	EUR	14 960 437	-138,00	
OISEST/0.0/FIX/2.693	EUR	34 829 336	-1 165,19	
OISEST/0.0/FIX/2.707	EUR	32 313 229	-414,78	
OISEST/0.0/FIX/2.71	EUR	19 915 111	-416,13	
OISEST/0.0/FIX/2.716	EUR	24 937 379	-385,53	
OISEST/0.0/FIX/2.728	EUR	44 354 403	-3 699,79	
OISEST/0.0/FIX/2.73	EUR	29 920 478	1 619,54	
OISEST/0.0/FIX/2.735	EUR	27 600 823	1 742,58	
OISEST/0.0/FIX/2.736	EUR	19 707 696	-926,48	
OISEST/0.0/FIX/2.739	EUR	11 940 315	-263,44	
OISEST/0.0/FIX/2.741	EUR	24 626 080	-889,33	
OISEST/0.0/FIX/2.743	EUR	19 899 853	-249,29	
OISEST/0.0/FIX/2.743	EUR	9 931 131	-341,01	
OISEST/0.0/FIX/2.752	EUR	21 000 000	-557,19	
OISEST/0.0/FIX/2.754	EUR	9 975 432	-125,34	

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/2.755	EUR	14 962 892	10,59	
OISEST/0.0/FIX/2.758	EUR	77 000 000	-2 441,31	
OISEST/0.0/FIX/2.764	EUR	10 837 622	489,50	
OISEST/0.0/FIX/2.768	EUR	12 323 223	875,42	
OISEST/0.0/FIX/2.769	EUR	4 975 576	30,32	
OISEST/0.0/FIX/2.77	EUR	24 879 713	-108,03	
OISEST/0.0/FIX/2.77	EUR	24 869 435	129,85	
OISEST/0.0/FIX/2.770	EUR	70 000 000	-2 978,06	
OISEST/0.0/FIX/2.776	EUR	14 922 642	66,29	
OISEST/0.0/FIX/2.78	EUR	13 964 526	290,68	0,01
OISEST/0.0/FIX/2.791	EUR	4 986 773	268,08	
OISEST/0.0/FIX/2.8	EUR	19 814 732	-1 187,04	
OISEST/0.0/FIX/2.803	EUR	63 890 087	487,78	
OISEST/0.0/FIX/2.805	EUR	38 803 074	-122,46	
OISEST/0.0/FIX/2.81	EUR	7 447 617	-632,08	
OISEST/0.0/FIX/2.815	EUR	34 829 134	1 951,06	
OISEST/0.0/FIX/2.825	EUR	14 894 065	-1 399,88	
OISEST/0.0/FIX/2.826	EUR	29 850 787	1 706,20	
OISEST/0.0/FIX/2.83	EUR	14 876 475	5 411,38	
OISEST/0.0/FIX/2.832	EUR	39 676 547	12 593,99	
OISEST/0.0/FIX/2.834	EUR	32 234 557	-2 889,44	
OISEST/0.0/FIX/2.834	EUR	24 852 709	-1 029,76	
OISEST/0.0/FIX/2.837	EUR	45 500 000	-3 212,65	
OISEST/0.0/FIX/2.84	EUR	49 871 166	578,59	
OISEST/0.0/FIX/2.84	EUR	40 000 000	-2 794,70	
OISEST/0.0/FIX/2.845	EUR	22 000 000	-1 625,57	
OISEST/0.0/FIX/2.847	EUR	4 963 217	1 827,82	
OISEST/0.0/FIX/2.857	EUR	24 970 673	-1,09	
OISEST/0.0/FIX/2.862	EUR	4 963 240	-480,20	
OISEST/0.0/FIX/2.862	EUR	35 400 000	-3 240,42	
OISEST/0.0/FIX/2.863	EUR	29 830 397	-1 772,73	
OISEST/0.0/FIX/2.864	EUR	49 869 024	-472,56	
OISEST/0.0/FIX/2.869	EUR	19 952 667	-0,88	
OISEST/0.0/FIX/2.87	EUR	19 947 181	7,88	
OISEST/0.0/FIX/2.876	EUR	14 886 818	-1 554,09	
OISEST/0.0/FIX/2.877	EUR	29 918 410	290,02	
OISEST/0.0/FIX/2.879	EUR	24 815 140	4 340,20	
OISEST/0.0/FIX/2.88	EUR	24 930 299	173,19	
OISEST/0.0/FIX/2.885	EUR	29 775 525	8 090,74	
OISEST/0.0/FIX/2.886	EUR	19 949 339	52 893,63	
OISEST/0.0/FIX/2.886	EUR	4 964 098	894,22	
OISEST/0.0/FIX/2.888	EUR	13 964 526	-36,78	
OISEST/0.0/FIX/2.888	EUR	10 913 540	1 672,93	
OISEST/0.0/FIX/2.888	EUR	14 877 197	2 280,51	

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/2.888	EUR	40 500 000	5 593,40	
OISEST/0.0/FIX/2.89	EUR	24 809 791	-2 984,50	
OISEST/0.0/FIX/2.893	EUR	63 848 537	168 940,95	
OISEST/0.0/FIX/2.904	EUR	60 215 764	-8 775,13	
OISEST/0.0/FIX/2.906	EUR	39 815 541	1 576,48	
OISEST/0.0/FIX/2.91	EUR	49 569 543	8 155,72	
OISEST/0.0/FIX/2.917	EUR	45 500 000	-7 245,06	
OISEST/0.0/FIX/2.922	EUR	46 000 000	-7 602,40	
OISEST/0.0/FIX/2.927	EUR	29 773 260	6 258,00	
OISEST/0.0/FIX/2.93	EUR	9 841 902	-1 392,57	
OISEST/0.0/FIX/2.932	EUR	4 962 493	-756,52	
OISEST/0.0/FIX/2.933	EUR	24 804 758	-3 742,34	
OISEST/0.0/FIX/2.936	EUR	24 807 904	-3 932,26	
OISEST/0.0/FIX/2.94	EUR	31 300 000	-5 074,57	
OISEST/0.0/FIX/2.950	EUR	24 793 900	1 422,45	
OISEST/0.0/FIX/2.958	EUR	14 886 252	-2 582,94	
OISEST/0.0/FIX/2.96	EUR	4 960 448	517,04	
OISEST/0.0/FIX/2.968	EUR	29 764 201	-1 491,69	
OISEST/0.0/FIX/2.975	EUR	25 610 117	-5 613,12	
OISEST/0.0/FIX/2.977	EUR	29 605 003	17 216,40	
OISEST/0.0/FIX/2.983	EUR	78 726 597	-14 376,56	
OISEST/0.0/FIX/2.988	EUR	24 802 872	-3 039,65	
OISEST/0.0/FIX/2.991	EUR	8 391 435	-2 663,13	
OISEST/0.0/FIX/2.991	EUR	4 936 138	-1 566,54	
OISEST/0.0/FIX/2.999	EUR	30 961 557	49 573,92	
OISEST/0.0/FIX/3.0	EUR	25 000 000	1 276,72	
OISEST/0.0/FIX/3.0	EUR	63 967 615	-14 359,12	
OISEST/0.0/FIX/3.004	EUR	29 031 321	43 558,28	
OISEST/0.0/FIX/3.006	EUR	4 961 203	347,71	
OISEST/0.0/FIX/3.007	EUR	29 761 043	-7 403,74	
OISEST/0.0/FIX/3.008	EUR	14 870 447	-3 432,75	
OISEST/0.0/FIX/3.019	EUR	24 805 073	-5 526,74	
OISEST/0.0/FIX/3.02	EUR	29 500 072	22 352,26	
OISEST/0.0/FIX/3.023	EUR	4 958 885	13 359,64	
OISEST/0.0/FIX/3.035	EUR	14 880 591	104,96	
OISEST/0.0/FIX/3.072	EUR	4 946 416	543,69	
OISEST/0.0/FIX/3.08	EUR	62 861 216	67 615,52	
OISEST/0.0/FIX/3.13	EUR	12 292 949	-6 411,61	
OISEST/0.0/FIX/3.134	EUR	60 951 576	1 820,81	
OISEST/0.0/FIX/3.15	EUR	24 540 479	9 749,10	
OISEST/0.0/FIX/3.255	EUR	25 552 151	-22 131,61	
OISEST/0.0/FIX/3.292	EUR	24 549 543	-23 304,02	
OISEST/0.0/FIX/3.325	EUR	127 680 053	-134 459,61	
OISEST/0.0/FIX/3.333	EUR	48 187 416	5 992,39	

OPCVM BFT AUREUS ISR

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/3.367	EUR	31 903 301	-39 253,26	
OISEST/0.0/FIX/3.367	EUR	28 467 561	-35 025,99	
OISEST/0.0/FIX/3.414	EUR	19 647 030	-26 514,46	
OISEST/0.0/FIX/3.42	EUR	63 803 193	-86 056,79	
TOTAL Swaps de taux			2 527 972,99	0,02
TOTAL Autres instruments financiers à terme			2 527 972,99	0,02
TOTAL Instruments financier à terme			2 527 972,99	0,02
Créances			17 159 669,52	0,08
Dettes			-8 140 337,51	-0,04
Comptes financiers			2 746 406 154,91	13,59
Actif net			20 211 719 182,20	100,00

Part BFT AUREUS ISR I2 - D	EUR	1,000	9 903,55000
Part BFT AUREUS ISR E	EUR	1 647 886,713	99,32874
Part BFT AUREUS ISR PD	EUR	24 024,708	99,63079
Part BFT AUREUS ISR ID	EUR	24 729,395	98,93268
Part BFT AUREUS ISR IC	EUR	30 813 781,081	107,56798
Part BFT AUREUS ISR RC	EUR	810 717,499	100,06652
Part BFT AUREUS ISR SC	EUR	1,000	998,37000
Part BFT AUREUS ISR ZC	EUR	19 962,967	100 545,98435
Part BFT AUREUS ISR I2.	EUR	1 396 496,400	9 903,11818
Part BFT AUREUS ISR PC	EUR	8 135 661,834	99,63769

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part BFT AUREUS ISR E

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 021 689,76	EUR	0,62	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 021 689,76	EUR	0,62	EUR

Décomposition du coupon : Part BFT AUREUS ISR I2 - D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	77,61	EUR	77,61	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	77,61	EUR	77,61	EUR

Décomposition du coupon : Part BFT AUREUS ISR ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	18 299,75	EUR	0,74	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	18 299,75	EUR	0,74	EUR

OPCVM BFT AUREUS ISR

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part BFT AUREUS ISR PD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	12 492,85	EUR	0,52	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	12 492,85	EUR	0,52	EUR

Annexe(s)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
BFT AUREUS ISR

Identifiant d'entité juridique :
969500HVVHXPZQYEN623

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **49,69%** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,79 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,05 (D+)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

▪

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Les indicateurs de durabilité ci-dessus n'ont pas été comparés à ceux des périodes précédentes car le règlement n'était pas encore en vigueur.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AMUNDI EURO LIQUIDITY RATED SRI I2 (C)	Fonds	4,00%	FRA

d'investissements
du produit
financier au cours
de la période de
référence, à
savoir: **du**
01/04/2022 au
31/03/2023

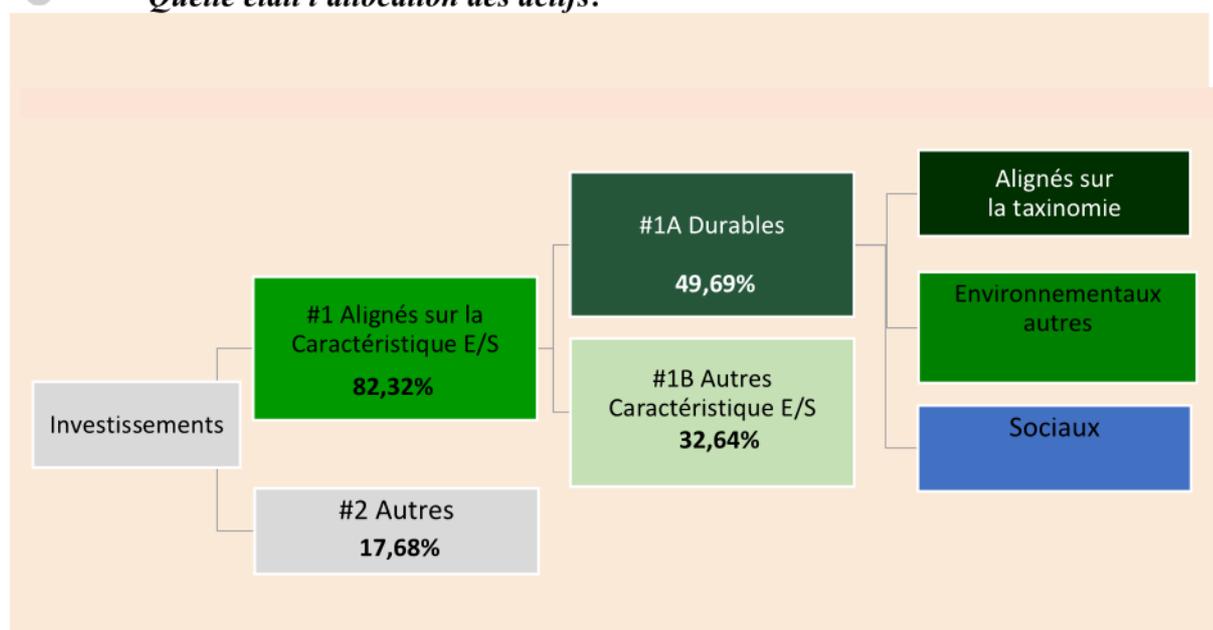
BTPS 3.5% 01/26 3Y	Emprunts d'Etats	1,38%	ITA
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR- I2(C)	Fonds	1,29%	FRA
DAT 07/08/23 BRED EUR V ESTR OIS +0.18 P	Autres	0,99%	FRA
CPR MONETAIRE ISR - SI	Fonds	0,99%	FRA
DAT 23/02/24 BBVI EUR V ESTR OIS +0.06 P	Autres	0,96%	ESP
BTPS 3.8% 04/26 3Y	Emprunts d'Etats	0,80%	ITA
NCP 02/05/23 BNPP EUR F 3.03	Finance	0,79%	FRA
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI SRI- I2	Fonds	0,73%	FRA
RCP 08/09/23 UNIITA EUR F 3.555	Finance	0,63%	ITA
BTPS 0.6% 08/31 10Y	Emprunts d'Etats	0,61%	ITA
NCP 22/12/23 CREDAGRI EUR V ESTR OIS +0.	Finance	0,60%	FRA
NCP 30/06/23 SOGN EUR V ESTR OIS +0.2	Finance	0,52%	FRA
NCP 22/05/23 CCCM EUR V ESTR OIS +0.18	Finance	0,52%	FRA
NCP 10/05/23 BCLYSBK EUR V ESTR OIS +0.2	Finance	0,52%	GBR



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des
actifs décrit la part
des investissements
dans des actifs
spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	% d'actifs
<i>Finance</i>	44,67%
<i>Emprunts d'Etats</i>	9,01%
<i>Autres</i>	7,19%
<i>Fonds</i>	7,01%
<i>Conso cyclique</i>	3,22%
<i>Conso non cyclique</i>	3,14%
<i>Services publics</i>	3,05%
<i>Industrie</i>	2,83%
<i>Agences</i>	2,63%
<i>Actifs hypothécaires</i>	1,61%

<i>Technologies de l'info.</i>	<i>1,59%</i>
<i>Services de communication</i>	<i>0,87%</i>
<i>Immobilier</i>	<i>0,49%</i>
<i>Énergie</i>	<i>0,17%</i>
<i>Autorités locales</i>	<i>0,02%</i>
<i>Liquidités</i>	<i>12,50%</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Des données fiables concernant la Taxinomie (y compris les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire) n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

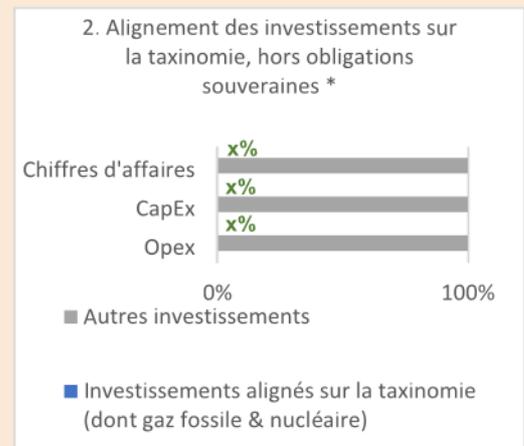
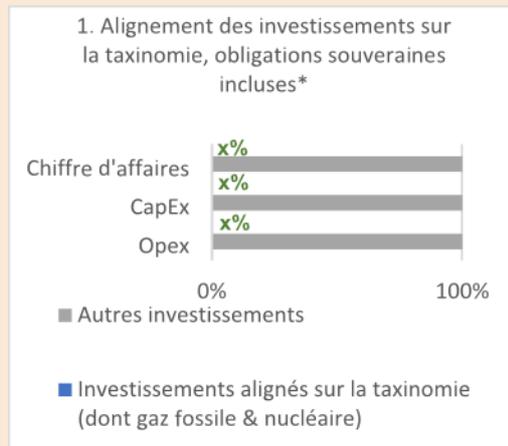
Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Données non-encore disponibles.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Aucune donnée fiable concernant les activités dites " transitoires et habilitantes " n'était disponible au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.

 Le symbole représente des investissements

 **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental.

durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Loi Energie Climat (LEC)



BFT Investment Managers

Société Anonyme au capital de 1 600 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 98 026

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 334 316 965 RCS Paris